



Briefings de Bruxelles sur le développement rural

Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE

Briefing n°18 – Aide humanitaire et développement rural dans les pays ACP : faire face aux nouveaux enjeux

Bruxelles, 12 mai 2010

Ressources sur

L'aide humanitaire et le développement rural¹

*Compilé par Isolina Boto (directrice du bureau de Bruxelles du CTA)
Gabriele Verginelli, Cristina Pruna, Serge Kamuhinda, Isaura Lopes
(jeunes chercheurs du bureau de Bruxelles du CTA)*



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

¹ Le présent document informatif n'a pas vocation à couvrir tous les aspects de l'aide humanitaire dans les pays ACP mais à proposer de l'information de base et une sélection de sources d'information en se focalisant sur les implications sur le développement rural. La plupart du texte de ce document informatif est directement extrait des documents ou des sites web originaux. Pour tout complément d'information, contactez Isolina Boto (boto@cta.int).

Ce document informatif, ainsi que la plupart des ressources sont disponibles sur <http://brusselsbriefings.net>.

Table des matières

1. Contexte	5
1.1 Il est difficile de recueillir des données fiables.....	5
1.2 Coûts des catastrophes	6
1.3 Augmentation des dépenses humanitaires.....	8
2. Principaux acteurs de l'aide humanitaire.....	9
2.1 Agences internationales	9
2.2 La Commission européenne	12
2.3 Agences régionales ACP	13
2.4 Nouveaux acteurs du système humanitaire.....	15
2.5 ONG humanitaires : défis et tendances	17
3. Prévention des crises et réduction des risques de catastrophes	17
3.1 Bref historique de la réduction des risques de catastrophes au sein de l'ONU.....	17
3.2 Quelques concepts	19
3.3 Causes sous-jacentes de la vulnérabilité.....	20
3.4. Améliorer la prévention et la gestion des crises	21
3.5. Implications humanitaires du changement climatique.....	22
3.6 Améliorer l'information environnementale afin de prévenir les catastrophes	23
3.7. Technologies novatrices pour les interventions de secours	24
4. La sécurité alimentaire menacée	25
4.1 Comprendre « famine », « vulnérabilité » et « subsistance »	25
4.2 Améliorer la disponibilité et l'accès à la nourriture	26
a. Projections des pertes de production alimentaire dues au changement climatique	29
b. Pratiques d'adaptation au changement climatique à petite échelle pour les petits agriculteurs africains	30
c. Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire	31
5. Vers des interventions plus efficaces	33
Sélection des ressources en ligne.....	35
Sites web.....	39
Glossaire.....	41
Acronymes.....	47

1. Contexte

Le monde actuel est confronté à des catastrophes sans précédent : entre 1994 et 2003, plus de 255 millions de personnes dans le monde en moyenne ont été frappées par des catastrophes naturelles, dans une fourchette de 68 à 618 millions. Durant la même période, ces catastrophes ont coûté la vie de 58 000 personnes en moyenne chaque année, soit entre 10 000 et 123 000 morts. En 2003, une personne sur 25 dans le monde était touchée par une catastrophe naturelle.

Ces dix dernières années, on estime à 67 milliards USD par an en moyenne les dommages causés par des catastrophes, entre 28 et 230 milliards USD. Le coût économique associé aux catastrophes naturelles est 14 fois plus élevé que dans les années 1950. Selon les estimations et les preuves scientifiques, le changement climatique mondial fera augmenter le nombre d'événements extrêmes, de même que la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles telles que les inondations et les ouragans. En raison de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'incapacité des populations pauvres à échapper au cercle vicieux de la pauvreté, le nombre de personnes sujettes aux catastrophes naturelles augmentera très probablement, ainsi que les catastrophes naturelles et les urgences environnementales.

Selon la base de données EM-DAT du CRED, 6 367 catastrophes naturelles ont eu lieu entre 1974 et 2003, sans compter les épidémies. Un peu plus de 2 millions de personnes ont trouvé la mort, 5,1 milliards ont été affectées et 182 millions se sont retrouvés sans foyer, les dégâts étant évalués à 1 380 milliards USD.

Ces dix dernières années uniquement, 86 % des décès causés par les catastrophes résultent de catastrophes naturelles, contre 14 % seulement par les catastrophes technologiques telles que les accidents de transport ou industriels. À elle seule, l'Asie enregistre 75 % des décès dus à des catastrophes naturelles.

Ces chiffres peuvent sembler très élevés, mais il s'agit probablement de sous-estimations. Par exemple, les sécheresses ont tué 500 367 personnes en Éthiopie ces trente dernières années. Mais on estime qu'entre 600 000 et un million de personnes ont succombé à la grande sécheresse éthiopienne de 1984-1985 uniquement. Les dégâts économiques sont encore plus lourds, plus d'un tiers des catastrophes entraînant des pertes économiques.

1.1 Il est difficile de recueillir des données fiables...

Les données sur l'occurrence des catastrophes et sur leur effet sur les gens et les pays sont au mieux fragmentées. Aucune institution n'a pris en charge la production de données vérifiées. Les données de l'EM-DAT² proviennent de plusieurs sources publiques, notamment des rapports de gouvernements, de compagnies d'assurance, d'agences de presse et d'agences d'aide. Les informations originales ne sont pas spécifiquement collectées à des fins statistiques et, inévitablement, même si le CRED est très strict dans la définition des catastrophes et les

² Depuis 1988, le Centre collaborateur pour la recherche sur les catastrophes épidémiologiques de l'OMS (CRED) gère la base de données EM-DAT sur les événements d'urgence. Cette base a été créée avec le soutien initial de l'OMS et du gouvernement belge. Elle vise principalement à soutenir l'action humanitaire au niveau national et international. L'initiative cherche à rationaliser la prise de décision en matière de préparation aux catastrophes, ainsi qu'à fournir une base objective pour l'évaluation de la vulnérabilité et la détermination de priorités. L'EM-DAT contient les données essentielles sur l'occurrence et les effets de plus de 18 000 catastrophes de masse dans le monde, de 1900 jusqu'à nos jours. La base de données est compilée à partir de sources diverses, dont les agences de l'ONU, les organisations non gouvernementales, les compagnies d'assurance, les instituts de recherche et les agences de presse (www.emdat.be).

paramètres utilisés, ce n'est pas toujours le cas des sources. Ces chiffres doivent donc être envisagés à titre indicatif. Par conséquent, il peut s'avérer plus utile d'envisager l'évolution et les tendances relatives que des chiffres absolus et isolés.

La base de données a progressivement eu davantage recours aux rapports de compagnies d'assurance, alors que l'utilisation de ceux des agences humanitaires et de réponse aux catastrophes est restée relativement constante dans le temps. Les rapports d'agences spécialisées telles que le Programme alimentaire mondial de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé et l'Administration nationale océanique et atmosphérique américaine sont également de plus en plus utilisés dans le cadre de la compilation des données. En 2003, environ 27,9 % des données provenaient de diverses agences gouvernementales américaines de réponse aux catastrophes, 27 % de compagnies d'assurance, 20 % d'organisations des Nations Unies, 18,1 % d'agences de presse et les 7 % restants de diverses organisations humanitaires.

Les systèmes d'information se sont grandement améliorés ces 30 dernières années et les données statistiques sont à présent plus aisément disponibles. Cependant, le manque de systématisation et de normalisation de la collecte de données se révèle à présent comme une faiblesse majeure pour la planification à long terme. En dépit des efforts de vérification et d'évaluation des données, la qualité des bases de données sur les catastrophes est tributaire des systèmes de rapport qui les alimentent.

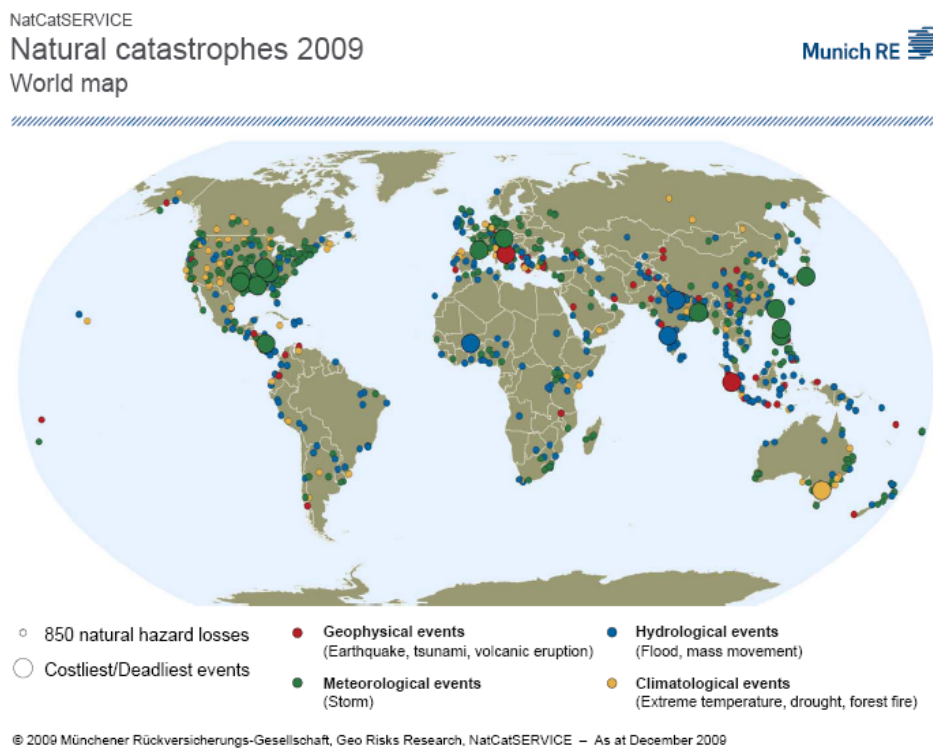
1.2 Coûts des catastrophes

La base de données NatCatSERVICE de Munich Re³ montre que le nombre moyen de catastrophes climatiques majeures telles que les ouragans, les inondations et les sécheresses est à présent trois fois plus élevé qu'au début des années 1980. Les pertes ont encore davantage augmenté, à raison de 11 % par an en moyenne depuis 1980. L'étendue de la relation entre cette augmentation des pertes et le changement climatique n'est pas encore claire. Les analyses préliminaires suggèrent que celui-ci est responsable d'un pourcentage à un seul chiffre des pertes totales annuelles. Même si cette augmentation semble faible, les montants impliqués sont énormes. Ainsi, selon Munich Re, pour la période 1980-2008, l'ensemble des catastrophes naturelles découlant d'événements climatiques ont entraîné des pertes d'environ 1 600 milliards USD en valeur originale, dont des pertes assurées d'approximativement 465 milliards USD. Entre 2000 et 2008 uniquement, les pertes totales atteignent plus de 750 milliards USD, dont environ 280 milliards USD de pertes assurées. Les plus fortement touchés par les impacts du changement climatique sont surtout les pays en développement, dont beaucoup sont situés dans des régions très exposées aux catastrophes naturelles et sont incapables de s'adapter au risque grandissant. Afin d'aider ces pays, la Munich Climate Insurance Initiative (MCII), fondée par Munich Re, a introduit un système de gestion des risques proposant des assurances pour les pays en développement dans le cadre du processus de négociation de Copenhague. Des éléments du programme MCII devraient être incorporés au document final. La MCII estime que la solution – alliant prévention, soutien à des systèmes de micro-assurance et financement d'une assurance climatique à gros risques – coûtera environ 10 milliards USD par an. « Puisque les pays en développement ne sont pas responsables du changement climatique et ne peuvent bien s'adapter à ses impacts, il n'est que logique que les pays industrialisés leur apportent une coopération active, une assistance à la réduction des risques, ainsi qu'une assurance. »

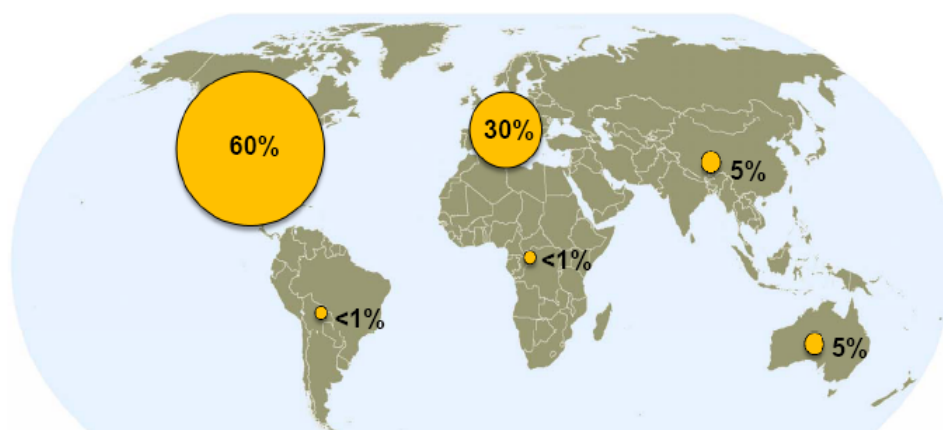
³ http://www.munichre.com/en/media_relations/press_releases/2009/2009_11_26_press_release.aspx

Les pertes découlant des catastrophes naturelles étaient moins importantes en 2009 qu'en 2008⁴ étant donné qu'il n'y eu aucune catastrophe mondiale ou importante, mis à part la saison d'ouragans de l'Atlantique nord. Cependant, le nombre total de catastrophes naturelles destructrices est supérieur à la moyenne à long terme, soit 850 au total. Par conséquent, en dépit de l'absence d'événements réellement catastrophiques, les pertes économiques, à savoir 50 milliards USD, et assurées, 22 milliards USD, sont substantielles en comparaison avec les pertes économiques de 200 milliards USD et assurées de 50 milliards USD de l'année précédente.

Si l'on poursuit la comparaison, le nombre moyen de catastrophes naturelles ayant causé des pertes ces dix dernières années est d'approximativement 770 par an. Les pertes économiques s'approchent des 115 milliards USD et les pertes assurées atteignent 36 milliards USD. Les catastrophes naturelles ont causé quelque 75 000 décès en moyenne. Non seulement les pertes, mais également les décès dus aux catastrophes naturelles en 2009, soit environ 10 000, sont nettement inférieures à la moyenne.



⁴ http://www.munichre.com/en/media_relations/press_releases/2009/2009_11_26_press_release.aspx



Continent	Overall losses [US\$ m]	Insured losses [US\$ m]	Fatalities
Africa	500	-	720
America (North and South America)	22,000	13,500	800
Asia	11,500	1,000	7,400
Australia/Oceania	3,000	1,000	450
Europe	13,000	6,500	670

© 2009 Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft, Geo Risks Research, NatCatSERVICE – As at December 2009

1.3 Augmentation des dépenses humanitaires

Les dernières publications de données CAD révèlent une forte augmentation des dépenses humanitaires en 2008⁵. La Comité d'aide au développement (CAD) a publié ses données complètes finales sur l'aide publique au développement (APD), mettant à jour l'analyse des dépenses d'aide humanitaire par donateur et bénéficiaire pour 2008.

- L'aide humanitaire totale des donateurs CAD (22 pays plus l'Union européenne) s'élevait à 11,2 milliards USD en 2008, soit 2,5 milliards (presque 29 %) de plus qu'en 2007 (8,7 milliards USD).
- Cela représente 9,3 % de l'APD en 2008 (à l'exclusion de l'allègement de la dette), contre 8,2% en 2007.
- Les États-Unis demeurent le principal contributeur d'aide humanitaire, à raison de 38 % (4,3 milliards USD) des 11,2 milliards USD. Le contributeur suivant est la Commission européenne (1,9 milliard USD) et le Royaume-Uni (1,1 milliard USD).
- Le Soudan est le plus grand bénéficiaire (1,3 milliards USD), suivi de l'Afghanistan (823 millions USD), de l'Éthiopie (807 millions USD), de la Palestine (750 millions USD) et de la Somalie (540 millions USD). Ces montants incluent les contributions du CERF et des fonds communs nationaux.
- Plus de la moitié (1,3 milliard USD) de l'augmentation de 2,5 milliards USD en dépenses humanitaires en 2008 provenait des États-Unis. Viennent ensuite la Commission

⁵ <http://www.globalhumanitarianassistance.org/blog/latest-dac-data-release-reveals-big-rise-humanitarian-expenditure-2008>

européenne (augmentation de volume de 277 millions USD) et le Royaume-Uni (augmentation de 338 millions USD). L'Espagne (204 millions USD) et l'Australie (131 millions USD) ont aussi notablement augmenté leur contribution.

- L'Éthiopie a bénéficié de l'augmentation la plus forte de l'aide humanitaire, de plus de 500 millions à 807 millions USD en 2008. 343 millions USD ont été financés par les États-Unis.

2. Principaux acteurs de l'aide humanitaire⁶

2.1 Agences internationales

Aide humanitaire et aide aux réfugiés de l'ONU⁷

Depuis ses premières opérations coordonnées en Europe à la suite de la dévastation et au déplacement massif de populations durant la Seconde Guerre mondiale, les Nations Unies s'appuient sur la communauté internationale pour répondre aux catastrophes naturelles et d'origine humaine qui dépassent les capacités des seules autorités nationales. Aujourd'hui, l'organisation est l'un des principaux fournisseurs d'aide d'urgence et à long terme. Ses agences opérationnelles s'attachent notamment à apporter de la nourriture, un abri, des fournitures médicales et un soutien logistique. L'organisation se pose ainsi en catalyseur de l'action des gouvernements et autres agences d'aide.

Sa première mission essentielle est d'apporter une aide immédiate aux victimes des situations d'urgence. Mais l'action humanitaire des Nations Unies dépasse l'aide pour englober la réhabilitation et le développement à long terme. Un élément central de la politique des Nations Unies est d'assurer que l'aide d'urgence contribue à la reconstruction et au développement à long terme de la zone touchée. Le développement économique et social demeure la meilleure protection contre les catastrophes, naturelles ou, de plus en plus, d'origine humaine.

Les Nations Unies aident également les pays à incorporer la prévention des catastrophes et la préparation à celles-ci dans leurs plans de développement globaux. La Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes (Yokohama, Japon, 1994) a permis de développer de nouvelles stratégies de réduction de l'impact des catastrophes.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a vocation à renforcer la coordination entre les organes des Nations Unies apportant une assistance dans des situations d'urgence. Le bureau s'efforce de parvenir à des accords entre les agences des Nations Unies sur la répartition des responsabilités, telles que l'établissement des mécanismes de coordination, la mise en œuvre de missions d'évaluation des besoins, la préparation d'appels consolidés et la mobilisation des ressources.

Les fonctions essentielles du Coordinateur des secours d'urgence sont :

- Le développement et la coordination des politiques
- La défense des questions humanitaires auprès des organes politiques, en particulier le Conseil de sécurité ;
- La coordination de l'intervention humanitaire d'urgence, en garantissant la mise en place d'un mécanisme d'intervention adapté sur le terrain.

Quatre entités des Nations Unies – PNUD, UNHCR, UNICEF et PAM – jouent un rôle central dans la délivrance de l'aide, alors que le SMIAR de la FAO se charge du suivi de la situation

⁶ http://www.emdat.be/old/Documents/Publications/publication_2004_emdat.pdf

⁷ <http://www.un.org/ha/general.htm>

mondiale et locale en matière de sécurité alimentaire et que la SIPC de l'ONU vise la réduction des risques de catastrophes.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est en charge des activités opérationnelles d'atténuation et de prévention des catastrophes naturelles, ainsi que de la préparation à celles-ci. Dans des situations d'urgence ou de catastrophes naturelles, les représentants du PNUD sur place coordonnent les secours et les efforts de réhabilitation au niveau national. Fréquemment, les gouvernements demandent au PNUD de les aider à développer des programmes de réhabilitation et de répartir l'aide des donateurs. Le PNUD permet de garantir que les activités de reconstruction s'intègrent dans les opérations de secours.

En 2001, le Bureau exécutif du PNUD a créé un *Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BPCR)*, afin de permettre aux hommes, aux femmes et aux enfants touchés par des catastrophes naturelles ou des conflits violents de retrouver leur qualité de vie. Via quelque 100 bureaux nationaux, le Bureau fait le lien entre les agences humanitaires faisant face aux besoins immédiats et la phase de développement à long terme conséquente au relèvement. En ramenant la stabilité dans le chaos, le BPCR continue à chercher des solutions de prévention des conflits et de maintien du commerce, de façon plus rapide, plus précoce et dans des situations plus risquées.

Le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR) a été fondé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale de l'ONU. L'agence est en charge de la gestion et de la coordination de l'action internationale de protection des réfugiés et de la résolution des problèmes de ces derniers partout dans le monde. Elle s'attache avant tout à sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés.

On estime que ces dix dernières années, les guerres et les conflits civils ont laissé 1 million d'enfants orphelins ou séparés de leurs parents. 12 millions d'enfants supplémentaires se sont retrouvés sans foyer et 10 millions ont subi des traumatismes graves. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) s'efforce de répondre aux besoins des enfants en leur apportant nourriture, eau potable, médicaments et abris. L'UNICEF contribue également au développement en soutenant des activités telles que l'immunisation et l'éducation (via les kits « l'école dans une boîte ») dans les camps de réfugiés. Des programmes spéciaux soutiennent les enfants traumatisés et aident les enfants non accompagnés à retrouver leurs parents ou leur famille.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) aide des millions de victimes de catastrophes. Il mobilise la nourriture et les fonds de transport dans le cadre de toutes les opérations de grande envergure d'alimentation des réfugiés gérées par l'UNHCR. Chaque jour, les équipes d'intervention d'urgence du PAM approvisionnent des millions de victimes de guerre, de conflits ethniques et politiques ou d'inondations, de sécheresses et de mauvaises récoltes. Ces crises, en particulier d'origine humaine, mobilisent le gros des ressources du PAM. Fondé en 1962, le PAM poursuit cinq objectifs principaux : Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans des situations d'urgence ; restaurer et reconstruire les vies après ces situations ; réduire la famine et la sous-nutrition chroniques partout dans le monde ; et renforcer la capacité des pays à lutter contre la famine.

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), établi à l'aube de la crise alimentaire du début des années 1970, est un forum ouvert appartenant à la division du commerce et des marchés de la FAO pour l'échange d'informations sur la sécurité alimentaire. Le système recueille en permanence des informations économiques,

politiques et agricoles de nombreuses sources officielles et non officielles. Il demeure la première source d'information sur la production et la sécurité alimentaires pour l'ensemble des pays du monde, qu'ils soient ou non membres de la FAO. Ces 25 dernières années, le système est devenu un réseau mondial, avec 115 gouvernements, 61 organisations non gouvernementales (ONG) et de nombreuses organisations commerciales, de recherche et des médias. Année après année, une base de données unique sur la sécurité alimentaire mondiale, régionale, nationale et sous-nationale est entretenue et continuellement mise à jour. Le système soutient des initiatives nationales et régionales de renforcement de l'information alimentaire et de systèmes d'alerte précoce.

La FAO ayant une mission de développement et la capacité institutionnelle à passer sans effort de la réhabilitation post-catastrophe à l'aide au développement à long terme, ses interventions d'urgence visent davantage à aider les communautés à améliorer leurs compétences et leurs exploitations qu'à apporter l'aide humanitaire d'urgence et à empêcher la détérioration de ce type de situation dans les zones rurales. La FAO travaille rapidement afin de restaurer la production agricole, de renforcer les stratégies de survie des personnes touchées et de permettre aux populations d'être, le plus rapidement possible, moins dépendantes de l'aide alimentaire.⁸

Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes (ISDR)

Il s'agit d'une priorité pour l'ONU : promouvoir et coordonner les liens et les synergies entre les activités de réduction des catastrophes en matière socioéconomique, humanitaire et de développement, ainsi que soutenir l'intégration des politiques. Il s'agit d'un organe de tri de l'information internationale sur la réduction des catastrophes, le développement de campagnes de sensibilisation et la production d'articles, de revues et de publications concernant ce sujet.

Banque mondiale

L'Unité de la gestion des risques (UGR), anciennement dénommée Dispositif de gestion des catastrophes, a été fondée par la Banque mondiale en 1998 pour l'intégration de la prévention des catastrophes dans les efforts de développement et la promotion d'une réponse plus stratégique aux catastrophes urgentes. L'unité sert de ressource centrale en matière de connaissances de gestion des risques de catastrophes pour le personnel de la Banque mondiale et ses pays clients. L'UGR : (i) apporte un support technique aux opérations de la Banque mondiale ; (ii) développe des stratégies corporate et des analyses politiques pour la réduction des risques de catastrophes ; (iii) génère des connaissances à travers son travail avec le Groupe de la banque mondiale et ses partenaires externes ; (iv) propose des activités d'apprentissage et de formation. Elle concentre ses efforts sur des activités telles que la documentation sur les impacts économiques des catastrophes à plus long terme, le développement d'outils et de formations pour l'évaluation des dégâts et des besoins post-catastrophes et mène des analyses sur une meilleure gestion des risques des catastrophes.

Le dispositif mondial de réduction des catastrophes et de reconstruction (DMRCR) est un partenariat entre la Banque mondiale, les Nations Unies et un groupe grandissant de gouvernements donateurs visant à aider les pays confrontés au risque de catastrophe de renforcer leurs capacités à prévenir les catastrophes, à s'y préparer, à y répondre et à reconstruire. Le dispositif a été créé en 2006 en réponse aux appels de la communauté internationale encourageant l'accélération de la mise en place du cadre d'action de Hyogo (CAH).

Le DMRCR a développé une série de services financiers et de conseil afin d'aider ces pays à gérer les risques et les impacts des catastrophes naturelles avant leur survenance. Les

⁸ <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0765e/i0765e02.pdf>

dotations financières du DMRCR permettent aux pays prioritaires de catalyser des engagements à plus long terme grâce à une assistance technique renforçant la collaboration entre les gouvernements, les institutions de recherche et les organisations de la société civile des pays du Sud, via l'évaluation des risques, des produits et des services de financement des risques de catastrophe, le soutien à des programmes nationaux de gestion des risques de catastrophes (GRC) et le développement des connaissances, de la consultance et des capacités.

Track III gère le dispositif de financement de reconstruction en attente (DFRA), afin d'apporter une assistance technique et un financement rapide aux pays touchés pour assurer une planification coordonnée de la réhabilitation et de la reconstruction et de mettre en œuvre des activités de reconstruction comblant le fossé entre l'aide humanitaire et le développement. Le soutien le plus plébiscité de Track III est l'**évaluation des besoins post-catastrophe (EBPC)**. L'EBPC est de plus en plus reconnue comme une norme internationale permettant à l'évaluation gouvernementale de vérifier les impacts et d'identifier les besoins en matière de réhabilitation et de reconstruction. Depuis 2008, la tendance s'éloigne des évaluations individuelles et multiples et se rapproche d'une évaluation gouvernementale conjointe, soutenue par de plus en plus d'organisations internationales.

2.2 La Commission européenne

L'Office d'aide humanitaire de la Communauté européenne (ECHO)

Le programme d'ECHO sur la prévention, l'atténuation et la préparation aux catastrophes, DIPECHO, a été lancé en 1996 pour aider les populations à se préparer dans des zones à risque de catastrophes naturelles et soutenir des mesures pratiques de réduction de ces risques. DIPECHO finance des projets de formation, de développement des capacités, de sensibilisation et d'alerte précoce, ainsi que l'organisation de services de secours. Le programme a montré que même des précautions simples peuvent aider à sauver des vies et les biens en cas de catastrophe. Le CRED est le principal organe de soutien technique au développement des stratégies et des orientations de programme du DIPECHO.

Politique communautaire d'aide alimentaire humanitaire⁹

La CE a récemment publié une communication COM(2010) 126 visant à maximiser l'efficacité et l'efficacité de l'aide alimentaire communautaire ; à améliorer la cohérence, la coordination et la complémentarité des politiques entre la Commission, les États membres et les autres donateurs et à informer les partenaires et les parties prenantes des objectifs, des priorités et des normes de la Commission en matière d'aide alimentaire humanitaire. Puisque environ 10 % des personnes en sous-nutrition sont en situation d'insécurité alimentaire du fait d'une catastrophe ou d'une urgence, la communication insiste sur le lien étroit et sur le besoin de cohérence entre la politique de sécurité alimentaire et d'aide humanitaire.

Parmi les objectifs de la politique communautaire d'aide humanitaire, on trouve clairement la minimisation des dommages à la production alimentaire et aux systèmes commerciaux, et l'établissement de conditions de promotion de la réhabilitation et de la restauration de l'autonomie.

Les modalités de l'assistance alimentaire doivent impérativement respecter les principes humanitaires fondamentaux d'*humanité*, d'*impartialité*, de *neutralité* et d'*indépendance*. Les décisions concernant l'attribution de l'assistance alimentaire humanitaire seront strictement fondées sur les besoins sans parti pris ni préjugé. À cette fin, l'Union et ses États membres

⁹ Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen
« Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire », 31/03/2010

http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_FR.PDF

veilleront à ce que leurs réponses en matière d'assistance alimentaire humanitaire soient précédées et inspirées par des évaluations détaillées des besoins et par des analyses causales qui soient aussi précises et d'actualité que possible. Les priorités pour le financement des interventions d'assistance alimentaire humanitaire seront fixées en fonction i) de la gravité de la crise et de l'ampleur des besoins non satisfaits, ii) de l'urgence de la crise et iii) de l'impact attendu de la réponse.

L'Union et ses États membres s'attacheront au respect de la dignité humaine dans la fourniture de l'assistance alimentaire humanitaire. Ils chercheront à associer les communautés bénéficiaires dans l'identification des besoins ainsi que dans la conception et la mise en œuvre des réponses. Le choix de l'instrument d'intervention et de transfert le plus approprié (par exemple en espèces ou en nature) doit être propre au contexte et reposer sur des faits; il doit par ailleurs faire l'objet d'un réexamen régulier.

Lorsque l'aide alimentaire sera considérée comme l'outil le plus approprié, les achats sur place (c'est-à-dire les achats dans le pays des opérations) ou, à titre secondaire, les achats d'aliments dans la région (c'est-à-dire l'approvisionnement auprès des pays voisins) seront privilégiés de manière à maximiser le caractère acceptable des produits alimentaires, protéger ou soutenir les marchés locaux, et réduire les coûts de transport et les délais de livraison.

Les opérations d'assistance alimentaire humanitaire et les interventions visant à développer la sécurité alimentaire devraient être conçues et mises en œuvre de telle sorte qu'elles garantissent ensemble une couverture optimale des besoins d'aide urgents et des besoins de développement, qu'elles se succèdent dans un *continuum* ou coexistent dans un *contiguum*, comme cela est le cas dans de nombreux États fragiles. Elles devraient être coordonnées et finalement imbriquées de manière à maximiser les possibilités d'obtenir des effets durables, dans la poursuite de l'objectif ultime de l'autonomie des victimes de crises alimentaires. L'assistance alimentaire humanitaire de l'Union respectera donc les principes des «liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement» (LRRD) et facilitera leurs objectifs, conformément à la communication de la Commission de 2001 sur le sujet¹¹, au Consensus européen sur l'aide humanitaire de 2007¹² et aux dispositions de l'accord-cadre de partenariat. Les interventions alimentaires humanitaires de l'Union doivent prendre en compte les possibilités d'inclure la réduction des risques de catastrophes (RRC), la préparation aux catastrophes, l'atténuation de leurs effets ainsi que leur prévention dans les limites des missions humanitaires, des règlements et des objectifs de l'assistance alimentaire.

Les campagnes de sensibilisation devraient veiller à ce que les efforts collectifs recouvrent simultanément les besoins d'urgence, de transition et de développement et facilitent l'émergence d'une bonne gouvernance et de politiques nationales et internationales allant dans ce sens (par exemple pour les échanges commerciaux et les migrations).

Concernant l'insécurité alimentaire chronique, la Commission reconnaît que ses instruments humanitaires ne sont pas à même d'y faire face et définit une stratégie de sortie claire et réaliste dans les limites de temps permettant d'avoir un impact positif en dépit de ses désavantages comparatifs.

2.3 Agences régionales ACP

Trois tendances se dessinent au niveau régional : les politiques régionales en matière de gestion des urgences de catastrophes naturelles (plus développées dans les régions des Caraïbes et du Pacifique, mais en cours d'amélioration dans les régions d'Afrique face aux menaces du changement climatique), les politiques régionales de lutte contre les crises humanitaires liées à la sécurité alimentaire (étroitement liées aux politiques de sécurité alimentaire à long terme) et les politiques régionales de sécurisation post-conflictuelle (dotées

d'un appui militaire important, l'UE et les États-Unis tentant respectivement d'organiser des brigades de réserve régionales).

Dans certains cas, ces politiques ont débouché sur la création d'une gestion d'urgence structurée ou une agence de prévention.

- Union africaine

L'Union africaine et son nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) a adopté une stratégie africaine pour la réduction des risques de catastrophes en juillet 2004. En effet, en dépit de l'existence de politiques de réduction des risques et de mécanismes institutionnels à divers niveaux dans les pays africains, leur efficacité est limitée, d'où la nécessité d'une approche stratégique d'amélioration et de renforcement de leur efficacité et de leur efficience en insistant sur la réduction des risques de catastrophes. La stratégie vise principalement : à renforcer l'engagement politique dans la réduction du risque de catastrophes ; à améliorer l'identification et l'évaluation des risques de catastrophes ; à sensibiliser davantage le public à la réduction du risque de catastrophes ; à améliorer la gouvernance des institutions de réduction du risque de catastrophes et à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans la gestion de l'intervention d'urgence.

- Agence de réponse aux catastrophes dans les Caraïbes (CDEMA)

Cette agence régionale intergouvernementale a été établie en septembre 1991 par un accord de la Conférence des chefs de gouvernement du CARICOM pour la gestion des catastrophes. Actuellement, la CDEMA compte seize États membres. Sa principale fonction est de répondre immédiatement et de façon organisée à toute catastrophe affectant tout État membre, si celui-ci en fait la demande.

- Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA)

Le réseau de prévention des crises alimentaires a été créé en 1985 dans la région du Sahel, en Afrique occidentale, et constitue un forum intergouvernemental unique pour la coopération en matière de sécurité alimentaire. Il s'agit d'un espace de réflexion libre et informelle, d'échange d'informations et de promotion d'actions coordonnées. Le RPCA organise des réunions biennuelles, produit des analyses thématiques, publie des communications et utilise une plateforme Web (www.food-security.net). Le réseau est coordonné par le CILSS et le secrétariat du CSAO.

- Réseau d'alerte et de réponse de la CEDEAO (ECOWARN)

En vertu du chapitre IV du Protocole de 1999 relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, un système sous-régional d'observation de la paix et de la sécurité, le réseau d'alerte et de réponse de la CEDEAO (ECOWARN), a été créé. ECOWARN est dirigé par le Centre d'observation et de surveillance (COS) de la CEDEAO. En dépit du manque d'agences régionales spécialisées, la tendance au niveau nationale et régional est clairement au développement de plans d'action de prévention et de gestion des situations d'urgence, en particulier afin de prévenir et de gérer les crises alimentaires dues au changement climatique ou à des facteurs économiques internationaux.

- Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)

Certains pays de la CAE (le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie) ont développé des programmes et des stratégies d'adaptation au changement climatique au niveau national leur permettant d'évaluer leur préparation au changement climatique et l'occurrence des phénomènes extrêmes (sécheresses et inondations, etc.). La Communauté a également commencé à mettre en œuvre un *Plan d'action régional 2007-2012 pour la prévention et le contrôle des affections humaines et animales dans l'AE*, la région continuant à enregistrer certains des niveaux de mauvaise santé les plus élevés ainsi que des pertes économiques énormes dans la production agricole et l'élevage.

- Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est (IGAD)

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a créé en 2002 une stratégie sous-régionale de préparation aux catastrophes afin de mettre en place un cadre adapté de principes, de politiques, de législations et d'accords au niveau sous-régional et national permettant l'application efficace de la préparation aux catastrophes et de mesures d'intervention et le développement des capacités afin d'assurer que les interventions de gestion des catastrophes s'appuient sur des informations adaptées et opportunes. Dans le même temps, elle a appelé ses sept pays membres d'Afrique de l'Est à développer des programmes nationaux de gestion des risques de catastrophes pour ensuite développer une initiative régionale plus large.

- Secrétariat du Forum des îles du Pacifique

Les pays des îles du Pacifique font partie des plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Depuis 1950, les catastrophes naturelles ont directement affecté plus de 3,4 millions de personnes, entraînant plus de 1 700 décès dans la région (hors Papouasie-Nouvelle-Guinée). Dans les années 1990 uniquement, les catastrophes naturelles ont coûté 2,8 milliards USD à la région des îles du Pacifique en valeur réelle de 2004. Le secrétariat a récemment (en octobre 2009) rappelé au gouvernement national du Pacifique qu'il devait soutenir les effets de gestion des risques de catastrophes et les plans d'action nationaux d'adaptation à changement climatique actuellement développés par les bureau de gestion des catastrophes naturelles.

- Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA)

Le Plan stratégique de réduction des risques de catastrophes de la CDAA a été développé en 2005-2006 afin de faciliter la réduction des risques de catastrophes et la vulnérabilité à l'impact de celles-ci via un cadre régional de coordination de la gestion des risques de catastrophes au sein des États membres de la CDAA. Il vise à intégrer et à harmoniser les diverses activités et plans au niveau régional et national en matière de gestion des risques de catastrophes. L'accent est mis sur la création de systèmes d'alerte précoce à tous les niveaux et sur l'intégration de la préparation et de l'intervention d'urgence. Le plan prévoit la création d'un Comité technique de gestion des catastrophes (CTGC) de la CDAA, composé des chefs d'unités nationales de gestion des catastrophes et devant se réunir deux fois par an.

2.4 Nouveaux acteurs du système humanitaire

En 2005, une étude du Humanitarian Policy Group (HPG), intitulée « *Diversity in Donorship : The Changing Landscape of Official Humanitarian Aid* », se penchait sur la diversité grandissante des donateurs face aux crises humanitaires¹⁰. D'une dizaine de donateurs gouvernementaux il y a à peine plus de dix ans, les interventions humanitaires englobent souvent aujourd'hui 50 ou 60 gouvernements donateurs. [...]. Via l'adhésion au Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), les gouvernements occidentaux semblent dominer les débats publics sur la direction, les objectifs, les principes et la méthodologie des secours. L'ouvrage soulignait cependant que les pays membres du CAD ne représentent pas la totalité de l'aide, et ne sont pas forcément les donateurs les plus importants.

Selon l'étude, les donateurs hors CAD ne forment pas un groupe homogène sur le terrain. Ils adoptent des approches politiques différentes et leur définition de l'aide humanitaire varie. Cela dit, on observe des tendances générales. Dans l'ensemble, et à la différence des donateurs CAD, la plupart des gouvernements non CAD préfèrent faire passer l'aide humanitaire par des mécanismes non étatiques et ne font pas nécessairement la différence entre le soutien au pays

¹⁰ Adele Harmer et Lin Cotterrell, « *Diversity in Donorship : The Changing Landscape of Official Humanitarian Aid* », Rapport n°20 du HPG (Londres : ODI, 2005).

<http://www.odi.org.uk/programmes/humanitarian-policy-group/focus-humanitarian-aid-system.asp>

en cas de catastrophe naturelle ou de conflit, même si les autorités du pays bénéficiaires sont parties à ce dernier. Cela reflète l'importance accordée au rôle central de l'État touché dans la gestion de l'intervention humanitaire sur son territoire.

Les contributions des donateurs non CAD n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. En 2008, on enregistrait une augmentation nette de l'aide humanitaire non CAD, de 391 millions USD l'année précédente à 1 181 millions USD. Plusieurs contributions importantes des États du Golfe, notamment une allocation de 500 millions USD de l'Arabie saoudite en réponse à l'appel du Programme alimentaire mondial (PAM) face à la crise alimentaire, justifie cette hausse de l'aide totale. L'Arabie saoudite, les EAU, le Koweït et le Qatar représentaient 64 % de l'aide totale non CAD durant la période 2000-2008. En dépit de l'augmentation de l'aide humanitaire totale, les donateurs non CAD ne représentent toujours qu'un pourcentage limité des flux humanitaires de donateurs officiels. En pourcentage, les contributions hors CAD en 2008 représentaient 12 % de l'aide humanitaire officielle totale. Cette importance financière comparativement mineure n'implique pas nécessairement un manque d'influence sur les interventions humanitaires. Ainsi, au Darfour, où la contribution de la Chine (non CAD) a été très limitée, son influence politique, au niveau bilatéral et sur les actions de la communauté internationale au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, a été considérable.

Les donateurs non CAD vantent la rapidité et l'opportunité de leurs interventions car ils sont souvent les premiers sur le terrain avec du matériel de secours adapté ou des équipes d'assistance technique. On peut cependant reprocher aux allocations humanitaires des gouvernements non CAD d'être axés sur la fourniture immédiate de biens ou d'assistance technique plutôt que sur l'évaluation des besoins des populations affectées. La définition de l'aide humanitaire est par ailleurs souvent plus large que celle de la plupart des gouvernements donateurs et des agences d'aide humanitaire, les gouvernements non CAD envisageant l'aide au développement, voire les investissements économiques, comme humanitaires s'ils sont proposés en temps de crise. Les donateurs non CAD accordent une grande importance au passage rapide entre secours d'urgence et programmes de transition, de reconstruction et de développement. Les relations des pays non CAD avec le reste de la communauté d'aide internationale (et avec sa connaissance du rôle des premiers) sont généralement limitées. En partie à cause de l'appartenance à des partenariats bilatéraux avec le pays affecté et le soutien apporté à ce pays, le suivi et l'évaluation ne sont pas toujours mis en œuvre par les donateurs non CAD.

[...] En dépit de contributions souvent significatives en temps de crise, les donateurs non CAD n'apparaissent presque pas dans les évaluations internationales. [...] Cela dit, il n'existe aucun forum de discussion formel entre les donateurs CAD et non CAD, à part l'ECO SOC et l'Assemblée générale de l'ONU¹¹.

¹¹ Adele Harmer et Ellen Martin, « *Diversity in donorship : field lessons* », Rapport n°30 du HPG (Londres : ODI, 2010).

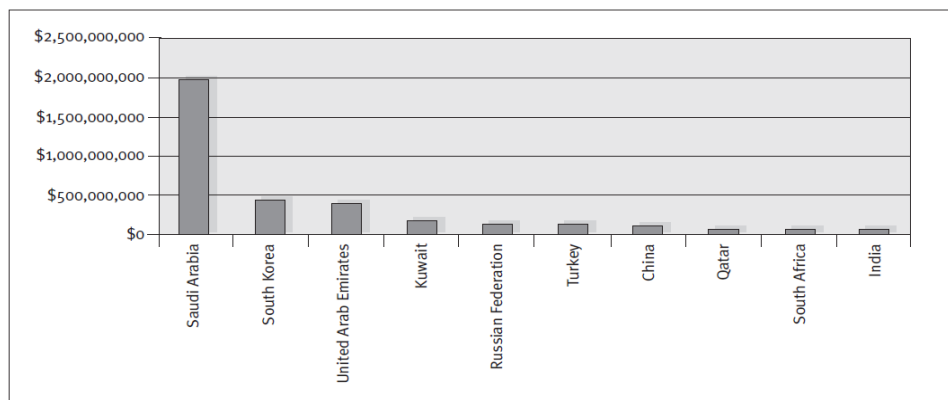


Tableau 1 Aide humanitaire totale des dix plus grands donateurs non CAD. Source : ODI

2.5 ONG humanitaires : défis et tendances

Les organisations humanitaires non gouvernementales sont devenues un pilier essentiel de l'architecture humanitaire internationale. Une poignée de grandes organisations influentes prédominent. Il s'agit notamment de CARE, de Catholic Relief Services (CRS), de Médecins sans frontières (MSF), d'Oxfam, de Save the Children et de World Vision. Bien que ces ONG mènent des programmes transsectoriels, la plupart occupent une niche opérationnelle spécifique : CARE pour l'approvisionnement alimentaire et la logistique, MSF pour la santé, Oxfam pour l'eau et les installations sanitaires et Save the Children pour les enfants. Dans les années 1990, un style plus commun de gouvernance a commencé à émerger au sein de ces organisations. Cela reflétait en partie la nécessité d'une plus grande cohérence politique entre les membres nationaux et la volonté d'élargir la participation du Sud.

Des regroupements d'organisations telles la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge utilisent leurs instruments d'intervention d'urgence : un système d'information pour la gestion des catastrophes, des équipes nationales et régionales de réponse aux catastrophes (NDRT/RDRT), des équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain (FACT), un fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (FUSC) et des unités d'intervention d'urgence (ERU), afin de répondre efficacement et à temps aux besoins immédiats et à court terme des communautés touchées par des catastrophes, de sauver des vies et de sauvegarder les moyens de subsistance. Aux quatre coins du globe, l'IFRC aide des millions de personnes frappées par des catastrophes en leur apportant une aide alimentaire, des fonds, un abri, du matériel non alimentaire, des outils agricoles et des semences pour la production primaire, des soins de santé et des soins d'urgence tels que l'eau et les installations sanitaires et un soutien psychologique, ainsi qu'en développant les capacités locales.

3. Prévention des crises et réduction des risques de catastrophes

3.1 Bref historique de la réduction des risques de catastrophes au sein de l'ONU

Les catastrophes naturelles telles que les inondations, les sécheresses, les tremblements de terre, les tsunamis et les épidémies, ont un impact de plus en plus profond sur l'humanité, du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation, de la pauvreté grandissante et des

conséquences de l'évolution environnementale mondiale, notamment le changement climatique, la dégradation des terres et la déforestation. Pour compliquer la situation, les lacunes de planification, la pauvreté et une série d'autres facteurs sous-jacents créent un environnement de vulnérabilité limitant les capacités ou les mesures de réduction des conséquences potentiellement négatives des risques et des catastrophes naturels. Cette vulnérabilité contribue donc autant à l'ampleur de l'impact des catastrophes que les catastrophes elles-mêmes. L'action de réduction des risques a pris de l'importance dans l'agenda international et est considérée par beaucoup comme essentielle afin de laisser libre cours aux efforts de développement durable et d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Décennie internationale de la réduction des catastrophes naturelles

L'augmentation des pertes humaines et des dommages matériels dans les années 1980 a incité l'Assemblée générale de l'ONU à déclarer en 1989 que les années 1990 seraient la Décennie internationale de la réduction des catastrophes naturelles (Résolution 44/236). L'objectif était de s'attacher à la prévention des catastrophes dans le contexte d'une série de dangers tels que les tremblements de terre, les ouragans, les tsunamis, les inondations, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques, les feux de forêts, les infestations de criquets et de sauterelles, ainsi que les sécheresses et la désertification.

Stratégie et Plan d'action de Yokohama

L'un des résultats majeurs de la décennie internationale est la Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr et son Plan d'action, adoptés en 1994 lors de la Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles de Yokohama, au Japon. Cette stratégie détermine des orientations d'action sur la prévention, la préparation et l'atténuation des risques de catastrophes. Ces orientations s'appuient sur une série de principes insistant sur l'évaluation des risques, la prévention des catastrophes, la préparation à ces dernières, la capacité à prévenir, à réduire et à atténuer les catastrophes et l'alerte précoce. Les principes soulignaient également que la communauté internationale devait partager les technologies afin de prévenir, de réduire et d'atténuer les catastrophes, ainsi que de démontrer une détermination politique forte en la matière.

Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes

Lors de sa 54^{ème} session en 1999, l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de poursuivre les activités de prévention des catastrophes et de réduction de la vulnérabilité de la Décennie internationale via l'établissement d'une Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes. Un Secrétariat et un Groupe d'action inter-agences pour la réduction des catastrophes et la mise en œuvre de la Stratégie internationale ont également été créés (Résolutions 54/219 and 56/195 respectivement). Leurs missions incluaient la convocation ponctuelle de réunions d'experts *ad hoc* sur des questions liées à la réduction des catastrophes.

Cadre d'action de Hyogo¹²

La Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe, au Japon. Elle visait à intensifier le profil international de la RRC, de promouvoir son intégration dans la planification et les pratiques de développement et de renforcer les capacités locales et nationales à faire face aux causes des catastrophes entravant le développement. Les 168 États membres parties à la conférence ont adopté le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 sur le renforcement de la résistance des nations et des communautés aux catastrophes (CAH), ainsi que la Déclaration de Hyogo. Le CAH a été adopté par l'Assemblée générale dans sa Résolution 60/195, posant cinq priorités pour l'action des gouvernements : garantir que la RRC soit une priorité nationale et locale, avec une base de mise en œuvre forte ; identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophes, ainsi que renforcer les alertes précoces ; utiliser les connaissances, l'innovation et l'éducation pour développer une culture de la sécurité

¹² http://gfdrr.org/docs/HFA_Guide_Words-into-Action.pdf

et de la résistance à tous les niveaux ; réduire les facteurs de risque sous-jacents ; et renforcer la préparation aux catastrophes afin de garantir une réponse efficace à tous les niveaux.

Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes

En 2006, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires a lancé une consultation afin d'envisager des solutions pratiques de renforcement du système de la SIRC en soutien aux engagements des gouvernements de mise en œuvre du CAH. Comme le soulignent les rapports du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la stratégie, les principaux objectifs étaient d'étendre la participation des gouvernements et des organisations, de rendre la réduction des catastrophes plus visible et de construire un effort international plus cohérent de soutien aux activités de réduction des catastrophes naturelles. Les consultations ont débouché sur la proposition de réunir une Plateforme mondiale pour la RRC en tant que successeur élargi et réformé du Secrétariat et du Groupe d'action inter-agences. Cette Plateforme mondiale était envisagée comme le principal forum à parties prenantes multiples pour toutes les parties impliquées dans la RRC afin de sensibiliser sur la réduction des risques de catastrophes, de partager les expériences et d'orienter les systèmes de la SIRC.

3.2 Quelques concepts

La Stratégie internationale de l'ONU pour la réduction des catastrophes définit le terme catastrophe comme suit : entrave grave au fonctionnement d'une communauté ou d'une société causant des pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales importantes dépassant les capacités de la communauté ou de la société affectée à faire face avec ses propres ressources. Une catastrophe dépend du processus de risque. Elle résulte d'une combinaison de dangers, de conditions de vulnérabilité et d'insuffisance de capacités ou de mesures pour réduire les conséquences négatives potentielles des risques. La tendance globale montre que le nombre de catastrophes naturelles enregistrées a doublé, pour passer d'environ 200 à plus de 400 par an ces vingt dernières années. Il s'agit en majorité de catastrophes climatiques, à savoir influencées par le changement climatique en termes de fréquence et de gravité.

Bien que le terme soit utilisé depuis des dizaines d'années, la définition d'urgence est peu consensuelle. Le terme peut être utilisé pour décrire une série de circonstances liées à un choc, à des causes différentes liées aux circonstances ou au choc ou à divers résultats en termes de statut des groupes affectés. Le PAM définit les urgences comme : *« des situations où il est manifeste qu'il s'est produit un événement ou une série d'événements qui est à l'origine de souffrances humaines ou qui représente une menace imminente pour la vie ou les moyens de subsistance des populations que le gouvernement intéressé n'est pas en mesure de soulager; il s'agit d'un événement ou d'une série d'événements dont on peut établir le caractère anormal et qui désorganise la vie d'une collectivité dans des proportions exceptionnelles. Cet événement ou cette série d'événements peut comprendre un ou plusieurs des éléments suivants : des catastrophes naturelles ; des situations d'urgence d'origine humaine entraînant un afflux de réfugiés ; des pénuries alimentaires provoquées par des événements à évolution lente comme sécheresse, mauvaises récoltes, parasites et maladies qui érodent les moyens dont disposent les communautés et les populations vulnérables pour satisfaire leurs besoins alimentaires ; des chocs économiques graves ; et des situations d'urgence complexes ».*

L'ONU et le Comité permanent inter-organisations définissent les urgences complexes comme des crises humanitaires avec un effondrement total ou considérable de l'autorité résultant de conflits internes ou externes appelant une réponse internationale dépassant le mandat ou les capacités d'une seule organisation. Cette définition suppose non seulement un conflit menaçant

les groupes affectés mais également une difficulté significative d'accès de l'aide humanitaire et des risques graves pour la sécurité des organisations et des acteurs humanitaires.

3.3 Causes sous-jacentes de la vulnérabilité

La pauvreté et la vulnérabilité aux catastrophes sont totalement liées et se renforcent mutuellement (Wisner et al., 2004). Les pauvres sont contraints d'exploiter des ressources environnementales pour survivre, augmentant dès lors le risque de catastrophes et l'exposition à celles-ci, en particulier les inondations, les sécheresses et les glissements de terrain. La déforestation et l'agriculture sur les terres marginales ou la destruction de forêts pour la collecte de bois de chauffe sont souvent engendrées, ou du moins exacerbées, par la pauvreté. Ces pratiques affectent directement l'environnement naturel et peuvent endommager la base de ressources dont dépendent précisément ces pauvres. En effet, les communautés rurales, tributaires d'activités basées sur les ressources, sont celles qui souffrent le plus de l'impact des catastrophes (Shaw, 2006).

For many of the world's poor people, four trends threaten to further increase their vulnerability¹³:

- there are many more people living in urban slums built on precarious land.
- the increasing pressure on farmland, caused by drought, population density, and increasing demand for meat and dairy products in emerging economies, means that more people will find it difficult to get enough to eat.
- climate change, environmental degradation, and conflict are likely to drive more people from their homes, stripping them of their livelihoods, assets, and the networks of family and communities that can support them. Some estimates suggest that up to one billion people will be forced from their homes by 2050.
- the global economic crisis is increasing unemployment and undermining social safety nets.

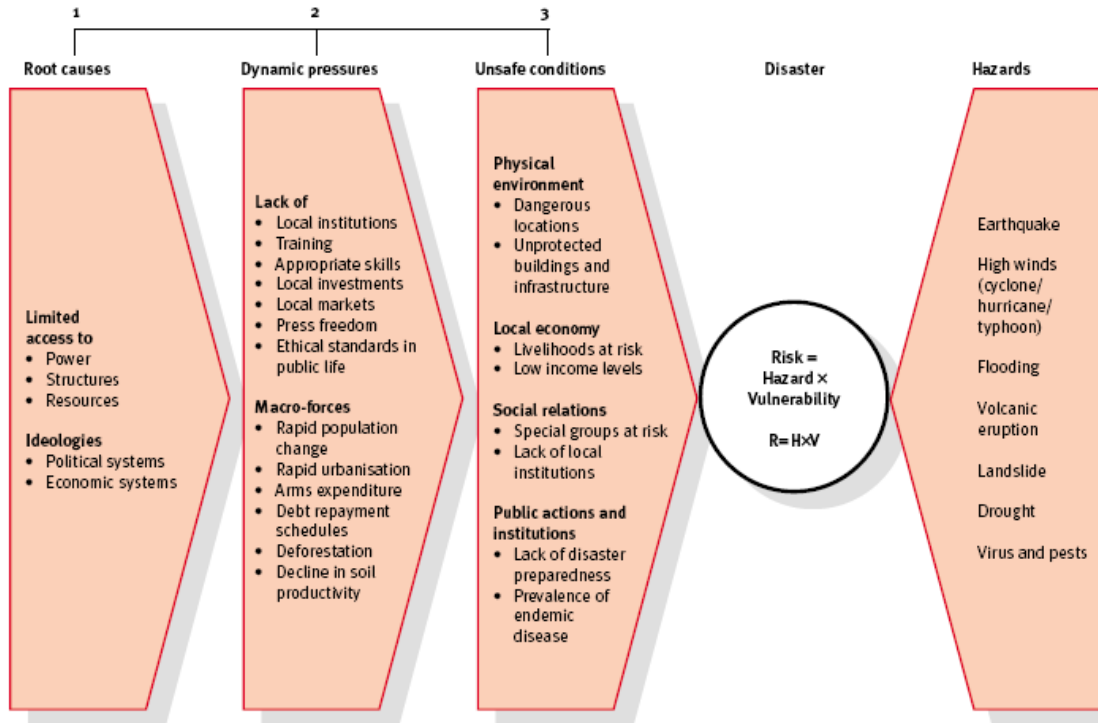
Quatre tendances menacent ainsi d'aggraver la vulnérabilité d'une grande partie des personnes pauvres dans le monde :

- de plus en plus de personnes vivent dans des bidonvilles urbains construits sur des terres précaires ;
- la sécheresse, la densité démographique et la demande croissante en viande et en produits laitiers dans les pays émergents exercent une pression grandissante sur les terres agricoles, ce qui signifie que de plus en plus de personnes ont du mal à manger à leur faim ;
- les changements climatiques, la dégradation environnementale et les conflits pousseront probablement plus de personnes à partir de chez elles, les privant ainsi du mode de vie, des atouts et des réseaux familiaux et communautaires qui pourraient les soutenir. Selon certaines estimations, jusqu'à un milliard de personnes seront forcées de partir de chez elles d'ici 2050 ;
- la crise économique mondiale aggrave les chiffres du chômage et détruit les filets de sécurité au niveau social.

¹³ <http://blogs.oxfam.org/fr/blog/09-04-21-natural-disasters-will-hurt-more-people-due-to-climate-change-inequality>

Contrairement aux urgences liées à des catastrophes naturelles, les crises prolongées résultent souvent de l'échec des institutions et de conflits pour les ressources. Elles se caractérisent par des services publics médiocres ou inexistant, une occurrence élevée de la violence et l'absence de réglementation dans les secteurs de la production et du commerce. Les pays étant moins à même de protéger leurs citoyens, il en résulte souvent une famine généralisée.

Évolution de la vulnérabilité



B. Wisner et al., *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters* (London: Routledge, 2004), p. 51.

3.4. Améliorer la prévention et la gestion des crises

Il ne fait aucun doute que les catastrophes résultent de décennies d'érosion des efforts de développement, en termes de progrès politiques, de questions sociales et éducationnelles et de développement des infrastructures et des technologies (SIRC, 2007). Selon la Banque interaméricaine de développement (BIAD), les catastrophes sont « clairement un problème de développement ». Plusieurs études ont souligné le fait que l'argent investi dans le développement est gaspillé si aucune précaution n'est prise pour réduire les risques de catastrophes (DfID, 2004 ; PNUD, 2004 ; BIAD, 2000). Pourquoi les investissements ne s'intègrent-ils toujours pas dans les cadres fiables de gestion des risques en place ? Alors que de nombreuses agences de développement disposent d'unités de réponse aux catastrophes, seules une poignée envisage l'intégration des précautions dans la conception et la gestion des projets. Plus les quantités investies dans le développement sans vision des risques sont importantes, plus les pertes sont élevées en cas de catastrophes.

Nombreux parmi les populations les plus pauvres sont les plus vulnérables aux catastrophes car souvent installés sur les terres les plus marginales. Les investissements de développement sont nécessaires à sortir ces individus de la pauvreté et les catastrophes entraînent souvent les populations dans la pauvreté. Comment sortir de ce cercle vicieux ?

La dégradation environnementale est directement liée à la pauvreté (DfID et al., 2002 ; Mainka et al., 2005), en particulier dans les pays en développement et les zones côtières très peuplées. Les populations résidant dans des zones à l'environnement dégradé, par exemple où l'érosion du sol est importante du fait de la fertilité du sol, comme au nord de l'Éthiopie, ont du mal à survivre au jour le jour. Lorsque les écosystèmes ne sont pas sains, les services écosystémiques dont tous les êtres humains dépendent ne peuvent avoir lieu.

3.5. Implications humanitaires du changement climatique

En 2007, le quatrième Rapport d'évaluation du GIEC a établi que le changement climatique d'origine humaine s'accélère et a déjà des impacts profonds sur l'environnement et les vies humaines. Un impact important du changement climatique est l'augmentation de la fréquence et de la gravité de certains dangers. Ces prochaines décennies, le changement climatique devrait exacerber les risques de catastrophes, du fait non seulement de la plus grande fréquence et intensité des événements, mais également de la plus grande vulnérabilité aux dangers existants. Des ouragans et des inondations plus fréquents et des sécheresses plus longues peuvent éroder la capacité de préparation, de réponse et de reconstruction des communautés confrontées à une succession d'événements dangereux. Les autres effets négatifs du changement climatique, notamment sur la santé publique, les écosystèmes, la sécurité alimentaire et la migration, augmentent la vulnérabilité des communautés aux catastrophes naturelles de tous types. Cela peut à son tour exacerber la difficulté d'accès aux ressources rares et de contrôle de ces ressources et augmenter la probabilité de migration ou de conflit. Toute augmentation des catastrophes, de petite ou de grande envergure, menace les bienfaits du développement et entrave la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. De nombreux pays où les problèmes humanitaires sont déjà présents et dont les populations sont très vulnérables, seront confrontés à des risques encore plus importants du fait de l'impact du changement climatique.

Réfugiés environnementaux

On estime à 25 millions le nombre annuel de déplacés du fait de catastrophes environnementales. Le nombre de réfugiés du réchauffement climatique devrait augmenter pour atteindre 200 millions d'ici 2050, avec un impact plus profond dans les écosystèmes semi-arides. La plupart des réfugiés climatiques viendront d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des petits États insulaires. Selon le rapport de la Fondation pour la justice environnementale¹⁴, le changement climatique pourrait contraindre 10 % de la population à se déplacer.

Cadre régional du Pacifique, Secrétariat de la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées¹⁵

Pour mettre en œuvre le CAH, la région du Pacifique a développé en 2005 le « Cadre d'action régional du Pacifique 2005-2015 : Un investissement pour le développement durable des pays insulaires du Pacifique ». Ce cadre, qui vise à développer la résistance des nations et des communautés aux catastrophes, a été repris et adopté par les dirigeants du Forum du Pacifique. Il s'appuie sur la collaboration déjà étroite depuis dix ans entre les pays en matière de réduction durable du risque de catastrophes.

Le cadre décrit la vulnérabilité grandissante des nations et des communautés insulaires du Pacifique aux impacts des catastrophes. Cette vulnérabilité a renforcé les engagements

¹⁴ FJE (2009), « *No Place Like Home - Where next for climate refugees ?* », Fondation pour la justice environnementale, Londres

http://www.ejfoundation.org/pdf/climate_refugees_final.pdf

¹⁵ www.sopac.org

nationaux et régionaux en faveur de la réduction des risques de catastrophes et de la gestion des catastrophes sur une base complète afin de maintenir le développement de la région. Le cadre détermine six domaines prioritaires : (i) la gouvernance : cadres organisationnels, institutionnels, politiques et décisionnels ; (ii) les connaissances, l'information, la sensibilisation du public et l'éducation ; (iii) l'analyse et l'évaluation des catastrophes, des vulnérabilités et des risques ; (iv) la planification pour une préparation, une réponse et un relèvement efficaces ; (v) des systèmes d'alerte précoce efficaces, intégrés et axés sur les populations ; et (vi) la réduction des facteurs de risque sous-jacents.

Coûts et bénéfices de la réduction des risques de catastrophes¹⁶

L'évaluation des documents disponibles et les conclusions émergentes du travail de terrain sur le rôle de la RRC en matière de changement climatique, ainsi que l'évolution de la vulnérabilité, démontrent que :

- L'investissement dans la RRC peut avoir des bienfaits économiques importants ; des ratios coûts-bénéfices de 4 et plus sont largement confirmés dans les documents existants.
- Toutes les formes de RRC ne seront pas aussi performantes dans des contextes changeants ; La capacité à générer des retours sur investissements importants nécessite un travail important d'identification d'approches stratégiques avec des retours importants en dépit d'incertitudes inhérentes.
- Les données, les analyses et les questions inhérentes à l'évaluation de certains biens non commercialisés continueront à entraver l'application large de l'ACB en tant qu'instrument décisionnel au niveau des projets.
- Afin d'assurer la viabilité de l'investissement dans la réduction des risques de catastrophes, il faut avant tout démontrer les retours économiques et autres sur cet investissement.

3.6. Améliorer l'information environnementale afin de prévenir les catastrophes¹⁷

Dans de nombreuses régions du monde, les populations sont contraintes de réduire les ressources naturelles jusqu'à leur dégradation complète en l'absence d'autres alternatives de subsistance. Le processus de développement entraîne également des activités nuisibles, telles que le défrichage pour l'installation ou l'expansion agricole, la déviation des cours d'eau à des fins agricoles, domestiques ou industrielles et la pollution, notamment les émissions de gaz à effet de serre. L'équilibre entre développement et environnement sont reconnus par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et, depuis le début des années 1980, le concept de « développement durable » encourage un développement viable du point de vue environnemental, social et économique.

L'endommagement des ressources environnementales affecte la durabilité environnementale et entrave le septième OMD de durabilité environnementale.

La dégradation environnementale est l'une des causes des risques de catastrophes. De meilleures informations et/ou une meilleure gestion environnementale pourraient efficacement faciliter la réduction des risques de catastrophes, les réponses post-catastrophes et les efforts de reconstruction environnementale et humanitaire. Cela a permis de mieux comprendre les

¹⁶ Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, 2007, « *Costs and Benefits of Disaster Risk Reduction* », note d'information n° 3 du dialogue de haut niveau

http://www.preventionweb.net/files/1084_InfoNote3HLdialogueCostsandBenefits.pdf

¹⁷ http://www.preventionweb.net/files/13199_DEWGAIntegratingenvironmentandDRRSt.pdf

contributions des systèmes naturels dans la réduction des impacts des catastrophes, les conséquences environnementales des catastrophes et le relèvement post-catastrophes.

Parmi les thèmes environnementaux mondiaux, citons les pratiques de consommation et de production évolutives et non durables, le changement climatique, la désertification, les sécheresses, les forêts, le développement industriel, la protection et la gestion de la base de ressources naturelles du développement économique et social, la gestion des déchets, l'eau, etc. Ils s'intègrent tous dans la vue d'ensemble de la gestion des catastrophes et de la vulnérabilité à celles-ci.

Systèmes d'information géographique¹⁸

Les avancées rapides des technologies de l'information et des communications, en particulier les systèmes d'information géographique (SIG), révolutionnent le potentiel d'analyse des dangers, des risques et de la vulnérabilité, en prévoyant les catastrophes.

Le terme SIG s'applique actuellement aux systèmes informatiques de stockage, de traitement et d'extraction de l'information, disposant de matériel et de programmes informatiques spécifiquement conçus pour traiter les données spatiales géographiques et l'information correspondante. Les données spatiales se présentent généralement en « couches », qu'il s'agisse de la topographie, de la disponibilité de l'eau, des types de sols, des forêts et des herbages, du climat, de la géologie, de la population, de la propriété foncière, des limites administratives et des infrastructures (autoroutes, chemins de fer, électricité ou systèmes de communication).

Les applications de développement ont identifié une série de problèmes opérationnels communs entraînant l'échec des initiatives de SIG. Citons notamment :

- La sous-estimation de la charge de travail nécessaire à l'intégration, à l'extraction et à l'analyse des données.
- L'inadéquation des infrastructures techniques (logiciels, matériel, réseaux).
- La sélection de données sur la base des coûts plutôt que de leur utilité.
- Le manque de systématisation de la collecte, de l'intégration et du stockage des données.
- L'insuffisance de formation ou de qualification du personnel pour la gestion des SIG.

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes de collecte et de traitement des sources d'information sont toujours relativement peu développés. Cela signifie que l'application des SIG au niveau national et sous-national devra souvent s'accompagner d'une amélioration des systèmes existants de collecte d'information et l'introduction de nouveaux systèmes.

3.7. Technologies novatrices pour les interventions de secours

Technologies novatrice d'apport de fonds¹⁹

L'apport de fonds est de plus en plus utilisé dans le secours aux populations après des catastrophes, par les agences internationales d'aide et les gouvernements. L'industrie bancaire évolue également rapidement, les nouvelles technologies apportant diverses options de paiement et de services bancaires. L'utilisation de fonds liquides et non d'aide « en nature » est une approche relativement récente et les agences d'aide sont à l'aube du développement d'orientations, de politiques et de capacités organisationnelles dans la mise en œuvre de projets

¹⁸ <http://www.odihpn.org/documents/gpr9/part1.pdf>

¹⁹ [http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/SNAA-8449F6/\\$file/Delivering_Money_low_res.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/SNAA-8449F6/$file/Delivering_Money_low_res.pdf?openelement)

d'apport de fonds. L'une des principales préoccupations des agences dans les interventions d'apport de fonds dans les pays moins développés est de trouver un mécanisme sûr et fiable de livraison physique de fonds dans les mains de populations (Levine et Carrington, 2009).

Ce transfert peut être opéré de diverses manières : la livraison directe (pas une agence ou un sous-contractant) ; le paiement bancaire ou auprès de bureaux postaux (avec ou sans comptes bancaires) ; et le paiement sur des comptes bancaires ou des portefeuilles, via des cartes intelligentes, des distributeurs, des appareils de points de vente (PdV) ou des technologies mobiles. Plusieurs options existent, qu'il s'agisse d'opérer totalement en dehors des systèmes de paiement et bancaires ou totalement dans ces derniers.

Les agents de livraison peuvent être les gouvernements, les agences d'aide, les banques, les bureaux de poste, les compagnies de téléphonie mobile, les compagnies de micro-finance, les compagnies de sécurité, les agents locaux, etc.

Quelques exemples fructueux dans les pays africains

Au Kenya, (i) dans le cadre du programme Hunger Safety Net, l'argent est acheminé via un système de carte intelligente. Les empreintes digitales des bénéficiaires sont scannées et ils reçoivent une carte intelligente qu'ils utilisent pour obtenir l'argent auprès d'un agent local. L'agent utilise un appareil de point de vente pour vérifier l'identité des bénéficiaires. (ii) Equity Bank utilise des cartes intelligentes pour le programme. Elles sont lues sur un point de vente connecté aux données bancaires de l'établissement via le réseau de téléphonie mobile. L'historique des transactions est mis à jour à chaque fois que l'appareil entre dans une zone de couverture mobile.

Au Malawi, en 2006-2007, Concern a mis en œuvre un système de débours biométrique, impliquant : le personnel concerné (qui préparait la base de données des bénéficiaires et les numéros de cartes) ; la banque OIBM (qui autorisait le transfert de fonds de Concern à l'opérateur de la carte intelligente) ; et Malswitch, un opérateur de cartes intelligentes (qui charge l'argent sur la carte). Des banques mobiles (dans ce cas des véhicules d'OIBM dotés d'appareils de points de vente) étaient assignées à des points de distribution où les bénéficiaires pouvaient obtenir leur argent.

En Somalie, le PAM développe un système logiciel de soutien à un système mobile de coupons. Les bénéficiaires reçoivent une carte de coupons leur permettant d'obtenir des rations alimentaires complètes par plus petites tranches auprès d'agents via un système de débit SMS (Lofvall, 2009).

Au Swaziland, en 2007 et en 2008, dans le cadre du programme d'alimentation et de transfert d'argent de Save the Children, divers mécanismes ont été utilisés pour le transfert d'argent : (i) une distribution directe pour les foyers dirigés par des enfants; (ii) des comptes bancaires auprès de Standard Bank (SB) avec le soutien de Save the Children, desquels les gens pouvaient retirer leur argent à l'aide de cartes de débit dans des distributeurs; et (iii) les services postaux sous-contractés par SB, pour le débours d'argent.

4. La sécurité alimentaire menacée

4.1 Comprendre « famine », « vulnérabilité » et « subsistance »

Howe et Devereux définissent la famine en termes de gravité et de magnitude d'une crise, de dépendance forte de mesures de lutte contre la malnutrition et la mortalité et de divers niveaux de famine. La FAO ne définit la famine que comme la plus extrême des crises, tout en tentant également d'en définir les « phases » moins graves. Les définitions locales de la famine peuvent être radicalement différentes de celles utilisées par la communauté humanitaire. La subsistance est devenue le cadre d'analyse habituel de la sécurité alimentaire. L'analyse de la subsistance

constitue également souvent un cadre d'intervention, tant en situation d'urgence que de pauvreté chronique. La subsistance « englobe les capacités, les avoirs (naturels et sociaux) et les activités nécessaires à la vie ». Bien qu'elle se focalise souvent sur la sécurité alimentaire en tant que résultat, l'approche de la subsistance insiste sur les moyens d'y parvenir : les avoirs, les stratégies, les contraintes et les stratégies de survie permettant de parvenir à une sécurité alimentaire et d'accéder à d'autres nécessités de base. L'accent est mis sur les moyens (de subsistance) et les fins (sécurité alimentaire, santé, abri, sécurité). L'approche de subsistance nécessite également de comprendre les objectifs concurrents des ménages pauvres et les compromis que les populations pauvres et touchées par les catastrophes doivent inévitablement consentir entre consommation et épargne ou investissement, voire entre divers choix de consommation. Dans le même temps, une analyse des facteurs clés de l'environnement politique et institutionnel plus large (la fameuse boîte PIP du cadre de subsistance : politiques, institutions et processus) est de plus en plus essentielle afin de comprendre pleinement la subsistance. Cet accent sur les risques et la vulnérabilité, ainsi que sur les mécanismes permettant aux ménages et aux groupes vulnérables de faire face, est un thème récurrent de la littérature contemporaine sur la sécurité alimentaire et la subsistance. La vulnérabilité était traditionnellement entendue dans le sens de « l'exposition aux risques et l'incapacité à faire face aux conséquences » de ces risques, ou plus simplement de la sensibilité aux chocs de subsistance. Des études plus récentes définissent moins la vulnérabilité en termes de résultats – la malnutrition ou la famine, par exemple – qu'en termes de dangers ou de causes, notamment les sécheresses. Cette formulation suppose une analyse du risque de résultat négatif en termes de probabilité d'un danger donné combinée au niveau d'exposition d'un groupe donné à ce danger et à sa capacité du dit groupe de faire face aux conséquences.

La vulnérabilité est un facteur extrêmement important de l'analyse de la sécurité alimentaire, bien que, à l'instar de la « sécurité alimentaire », difficile à mesurer. La vulnérabilité doit presque toujours être définie dans des situations spécifiques exposant les populations au risque de mauvaise santé, de perte d'avoirs productifs, de perte de la capacité de travail, de malnutrition ou de famine. Cependant, alors que l'insécurité alimentaire et la famine peuvent être liées à l'absence d'avoirs, celles-ci résultent également souvent de processus politiques. Stephen Devereux souligne la dimension politique de la vulnérabilité : « La progression intellectuelle de « l'ancienne » vision de la famine à la « nouvelle » nécessite de passer d'une notion de famine en tant qu'indisponibilité de nourriture au non accès à la nourriture et à l'absence de responsabilité et d'intervention ». Le droit implicite à l'alimentation – et la fourniture ou l'accès impartial à l'alimentation selon les besoins – est un élément essentiel d'une stratégie de sécurité alimentaire d'urgence bien articulée. Il en va de même de la capacité à comprendre les causes, notamment politiques.

4.2 Améliorer la disponibilité et l'accès à la nourriture

La population mondiale devrait atteindre 9 milliards d'ici 2050. Avec l'évolution des régimes alimentaires et l'augmentation des revenus, la demande de nourriture devrait augmenter de 70%²⁰. Cela nécessite une croissance accélérée de la production agricole, y compris dans les pays à croissance démographique plus rapide. Dans bon nombre d'entre eux, les ressources naturelles limitées, auxquelles s'ajoute le changement climatique, met une pression supplémentaire sur l'utilisation efficace de ces ressources. La plupart des pauvres et des personnes vivant dans la famine dans le monde vivent dans des zones rurales, où l'agriculture, à savoir la culture, l'élevage, la pêche et la foresterie, constitue la principale activité économique. L'agriculture à petite échelle domine : environ 85 % des agriculteurs des pays en

²⁰ FAO, 2009, « *How to feed the world in 2050* ».

développement produisent sur moins de 2 hectares de terres. Les systèmes mixtes de culture et d'élevage à petite échelle produisent environ la moitié de la nourriture mondiale. L'aide alimentaire de l'UE devrait donc se focaliser sur une production alimentaire à petite échelle afin d'augmenter la disponibilité de nourriture dans les pays en développement. Cela permet de renforcer les revenus et la résistance des producteurs ruraux, de donner accès aux consommateurs à la nourriture et de maintenir ou d'améliorer la qualité environnementale. Dans le cadre du soutien aux petits agriculteurs, l'aide communautaire devrait accorder la priorité aux approches d'intensification durables et efficaces d'un point de vue écologique, dans le respect des diverses fonctions de l'agriculture. Cela nécessite entre autres l'optimisation des intrants agricoles, la gestion intégrée des nuisibles, l'amélioration de la gestion du sol et de l'eau et le développement de variétés culturales résistantes.

Afin que cette approche porte ses fruits, la production doit être envisagée dans le cadre d'une chaîne de valeur, avec un accès adapté au financement, à la transformation et aux marchés, où les petites et moyennes entreprises, ainsi que le micro-financement rural, peuvent jouer un rôle central. Dans de bonnes conditions, les partenariats public-privé peuvent grandement contribuer à la stimulation de l'activité agricole.

L'accès aux terres et à la propriété et l'utilisation foncière sont des conditions préalables au renforcement de la productivité des petits agriculteurs. Des politiques et des législations foncières nationales efficaces sont essentielles et les gouvernements doivent accorder la priorité à ces questions. Dans les pays où des politiques agricoles, foncières et relatives aux biocarburants sont développées, l'UE et ses États membres doivent s'assurer qu'elles tiennent compte de la disponibilité de nourriture et de l'accès à l'alimentation et qu'elles encouragent l'intégration des petits agriculteurs dans les chaînes de production.

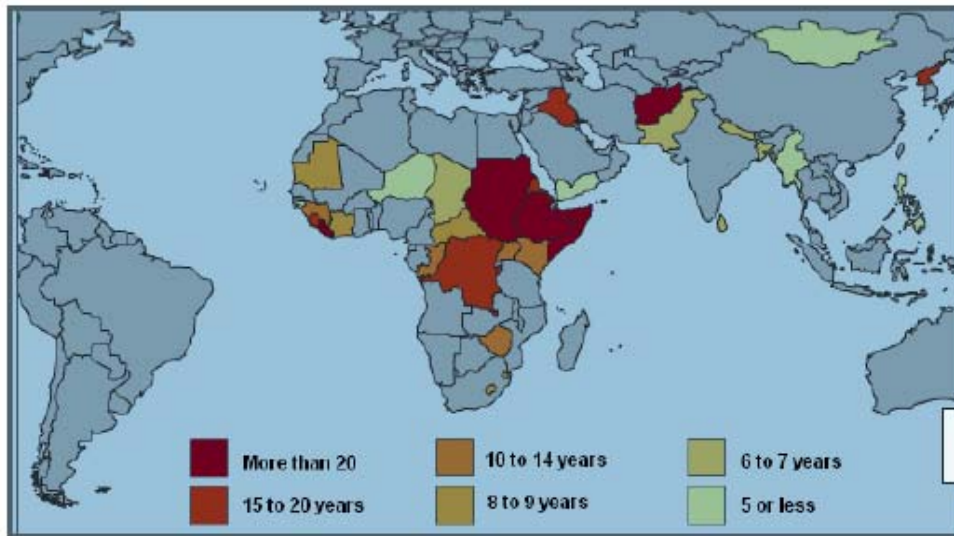
Parmi les principaux facteurs d'accès à l'alimentation, citons : 1) La suffisance : l'accès à des quantités suffisantes de nourriture afin de garantir que les gens satisfont leurs besoins énergétiques ; 2) La diversité : l'accès à divers types d'aliments afin de satisfaire les besoins en nutriments de base ; 3) Une dimension psychologique liée à la privation, au choix restreint ou à l'anxiété sur le sujet ; et 4) L'acceptabilité sociale ou culturelle des modèles de consommation.

Bien que ces indicateurs mesurent l'accès à la sécurité alimentaire, il est à présent généralement admis que les indicateurs de subsistance englobent plus largement les éléments sous-jacents à cet accès et peut-être autant liés à la sécurité alimentaire à plus long terme que certains de ces indicateurs spécifiques d'accès à la nourriture. Les indicateurs de subsistance les plus communément acceptés sont notamment les avoirs des ménages, les sources de revenus et de subsistance et leur diversification et les dépenses et leurs ratios.

Comprendre le rôle des marchés dans la sécurité alimentaire

Une analyse complète de la sécurité alimentaire nécessite une compréhension des marchés. Il s'agit donc de comprendre les actions et les attentes des acteurs de ces marchés : agents, importateurs, ménages et décideurs politiques. De plus en plus souvent, il est reconnu que les interventions d'urgence (en particulier celles qui impliquent des transferts de fonds ou de nourriture) ont un impact profond sur les marchés et que ceux-ci peuvent parfois constituer de meilleurs mécanismes de fourniture de biens et de services, même en situation d'urgence, que les programmes humanitaires classiques. L'évaluation du fonctionnement des marchés et de la disponibilité de nourriture et autres biens au niveau local et régional est nécessaire à la détermination du succès des interventions basées sur les marchés. Le fonctionnement des marchés dépend grandement de la nature de la crise. Certains types de crises touchent le fonctionnement des marchés eux-mêmes. D'autres (telle que le tsunami dans l'océan Indien) peuvent détruire les infrastructures et les vies humaines tout en épargnant relativement la production et le fonctionnement des marchés.

Localisation et durée des urgences alimentaires



Source: based on GIEWS (2010).

33 pays sont actuellement confrontés à une crise de la sécurité alimentaire, dont 14 depuis plus de dix ans. Lorsque les situations d'urgence se prolongent sur de telles périodes, les systèmes humanitaires et de développement traditionnels ne permettent pas d'apporter des réponses efficaces. Les efforts devraient se focaliser sur des stratégies de long terme et sur le développement des institutions locales plutôt que sur des programmes de secours ponctuels. À la différence des urgences liées à des catastrophes naturelles, les crises prolongées résultent souvent de l'échec des institutions et de conflits pour les ressources. Elles se caractérisent par des services publics médiocres ou inexistants, une occurrence élevée de la violence et l'absence de réglementation dans les secteurs de la production et du commerce. Les pays étant moins à même de protéger leurs citoyens, il en résulte souvent une famine généralisée.

Conflits : sources d'insécurité alimentaire

Les conflits augmentent fortement le risque d'instabilité de l'approvisionnement alimentaire. Les conflits intensifient le risque d'instabilité de l'approvisionnement en nourriture et les pays en situation conflictuelle et post-conflictuelle ont tendance à pâtir de l'insécurité alimentaire, plus de 20 % de la population, et souvent bien davantage, n'ayant pas un accès suffisant à une alimentation adéquate (IFPRI, 2006). Les pays confrontés à des conflits civils ne peuvent satisfaire leurs besoins de base et importent largement de la nourriture. De plus, le transport de marchandises est dangereux et la situation n'est pas assez sûre pour permettre aux agriculteurs d'investir.

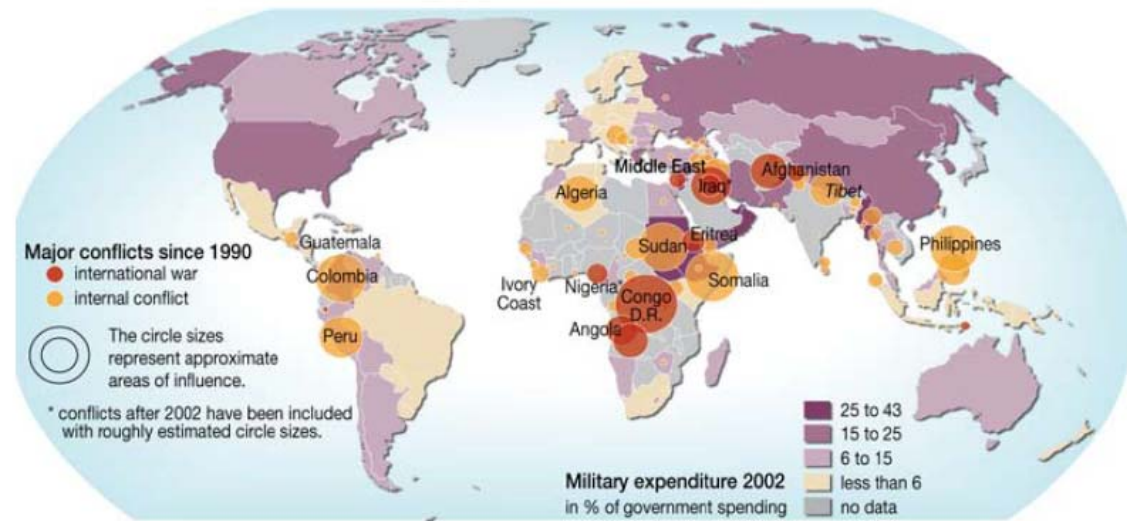


Figure 31: Crushed by war and world conflicts. For people in countries at war or subject to economic embargos, many goods are scarce, with shortages of food and water being the most crucial. (Source: PRIO, 2004).

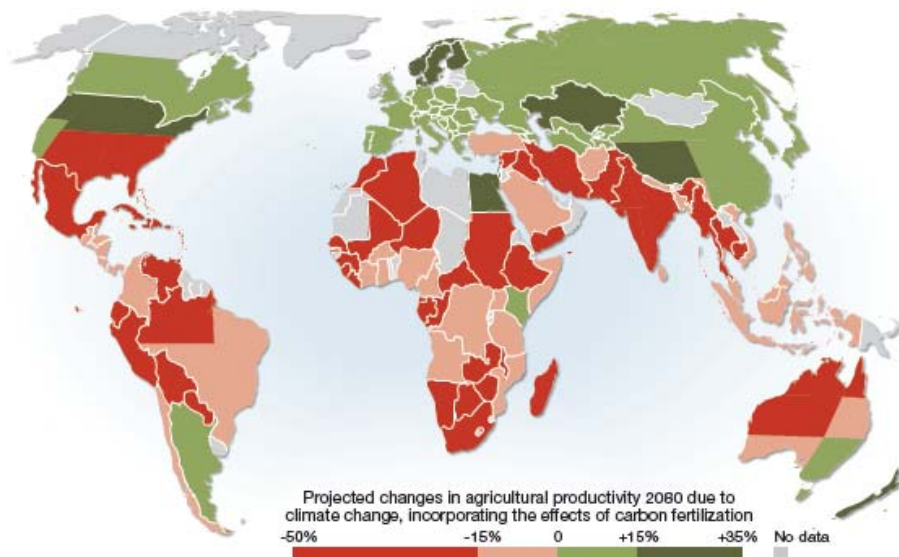
a. Projections des pertes de production alimentaire dues au changement climatique

Selon les projections du GIEC pour l'Afrique, la production agricole et l'accès à l'alimentation devraient être gravement compromis par la variabilité et le changement climatiques. On prévoit une diminution des zones cultivables, des saisons de culture et des rendements, en particulier dans les zones marginales semi-arides et arides. Dans certains pays, les rendements de l'agriculture pluviale pourraient chuter jusqu'à 50 % d'ici 2020 (GIEC, 2007).

Sur la base d'une estimation consensuelle de 6 modèles climatiques et de deux méthodes de modélisation culturale, Cline (2007) conclut que d'ici 2080, si l'on tient compte d'une augmentation de 4,4°C des températures et d'une augmentation de 2,9 % des précipitations, le potentiel de production agricole devrait chuter d'environ 6 %, 16 % sans fertilisation carbonique. Il suggère une variation du déclin du potentiel de production de 10 à 25 % selon les régions. Avec le renforcement du changement climatique, on prévoit que d'ici 2080 la production agricole pourrait être réduite jusqu'à 60 % dans plusieurs pays africains, de 16 à 27 % en moyenne, en fonction de l'effet de la fertilisation carbonique (illustrations 18 et 19). Ces effets viennent s'ajouter à la pénurie d'eau généralisée due à la fonte des glaciers, à l'évolution des précipitations ou à une sur-utilisation. Afin de comprendre les facteurs de la crise alimentaire et d'évaluer les tendances, le PNUE a mandaté une équipe d'intervention rapide composée d'experts internes et externes²¹. Ces experts affirment que, en l'absence d'une gestion plus durable et intelligente de la production et de la consommation, les prix alimentaires pourraient devenir plus volatils et élevés dans un monde passant de six à neuf millions d'habitants d'ici 2050 du fait de l'aggravement de la dégradation environnementale. Jusqu'à 25% de la production alimentaire mondiale pourrait être « perdue » durant ce siècle en raison du changement climatique, de la rareté de l'eau, des invasions de nuisibles et de la dégradation des terres.

Le rapport formule sept recommandations importantes. Elles comprennent des réelles opportunités de stimulation de l'aquaculture et de la pisciculture sans endommager davantage l'environnement marin, ainsi que la minimisation et l'utilisation de la nourriture.

²¹ « *The Environmental Food Crisis: The Environment's Role in Averting Future Food Crises* », Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), février 2009.



Projections des pertes de production alimentaire dues au changement climatique d'ici 2080 (source : Cline, 2007).

b. Pratiques d'adaptation au changement climatique à petite échelle pour les petits agriculteurs africains²²

Les producteurs et les communautés des zones rurales doivent pouvoir résister aux effets des crises alimentaires. Alors que les réponses à court terme aux crises nécessitent souvent la mobilisation d'instruments humanitaires ad hoc, d'autres mécanismes et capacités doivent être développés et maintenus afin de réduire les risques de crises et de gérer leurs effets. Des liens étroits entre les acteurs et les instruments humanitaires et de développement sont essentiels et devraient être promus via les principes de lien entre les secours, la réhabilitation et le développement.

Les petits producteurs africains utilisent déjà une grande variété de pratiques créatives afin de faire face aux risques climatiques. Celles-ci peuvent être ajustées au changement climatique via des programmes d'adaptation planifiée. Les politiques d'adaptation devraient compléter la réponse autonome des agriculteurs au changement climatique via le développement de nouvelles variétés résistantes aux sécheresses et l'amélioration des prévisions météorologiques, la fourniture de services financiers, l'amélioration des infrastructures rurales de transport, l'investissement dans les soins publics de santé et les programmes publics de bien-être, ainsi que des politiques d'amélioration de la gouvernance locale et de la coordination des activités des donateurs.

[...] L'adaptation est un processus itératif, dynamique, à échelles et à acteurs multiples et non un ajustement mécanique d'un état donné (Osbaht et al. 2008). [...] Le caractère multiple des moyens d'adaptation implique une série de parties prenantes, telles que les ménages ruraux, les entreprises privées, les ONG et les gouvernements au niveau local, régional, national et international. Toute évaluation réaliste des pratiques d'adaptation doit tenir compte des liens entre les acteurs et les niveaux (Smit et Skinner, 2002). En résumé, l'adaptation est très

²² IFPRI, « *Below T. 2010, Micro-level practices to adapt to climate change for African small-scale farmers* », http://www.preventionweb.net/files/12863_IFPRIfeb2010.pdf

sensible au contexte et il est difficile de savoir quand le climat motive le comportement d'adaptation.

[...] Les pratiques concernent une variété d'ajustements du comportement d'individus, de groupes et d'institutions, ainsi que d'utilisations et de développements de technologies. Elles impliquent des changements fondamentaux du caractère de la gestion des ressources naturelles, tels que la construction de grands réservoirs pour l'irrigation, mais également des ajustements plus subtils et moins visibles des anciennes pratiques agricoles, tels que l'utilisation de variétés végétales et animales sauvages afin d'indiquer la variabilité et l'évolution des écosystèmes. L'adaptation ayant lieu à divers niveaux et impliquant des acteurs multiples, l'introduction ou l'ajustement de l'assurance culturelle, voire de fonds spéculatifs internationaux sur les céréales, et de simples changements des cultures traditionnelles sur un même champ peuvent également aider les petits agriculteurs africains à s'adapter au changement climatique. Les pratiques d'adaptation peuvent être réparties dans les cinq catégories suivantes (non mutuellement exclusives) :

- La gestion et la technologie des exploitations (53 % des pratiques mentionnées dans la littérature)
- Gestion financière des exploitations (15 %)
- Diversification sur l'exploitation et au-delà (14 %)
- Interventions gouvernementales dans les infrastructures rurales, les services de soins de santé ruraux et la réduction des risques pour la population rurale (13 %)
- Gestion des connaissances, des réseaux et de la gouvernance (5 %)

c. Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire

L'information est essentielle à tout type de réponse d'urgence. En l'absence d'informations de bonne qualité, il est impossible de savoir qu'une urgence survient, et encore moins d'y répondre. Les recherches récentes ont amélioré notre compréhension des exigences de l'information, et plusieurs initiatives majeures visent à améliorer sa qualité. Depuis la famine au Sahel il y a plus de 30 ans, l'accent informatif a été mis sur l'alerte précoce avant les crises. Au niveau de l'intervention, c'est la comptabilisation des marchandises, à savoir le suivi de l'aide alimentaire, qui a la priorité. Récemment cependant, il est devenu clair que l'alerte précoce à elle seule, même si elle est bien développée, ne suffit pas à planifier les interventions et que les exigences informatives doivent davantage s'appuyer sur le suivi des *résultats* que des *causes*, comme c'était le cas auparavant. Il s'agit donc de collecter des informations beaucoup plus larges.

Néanmoins, presque par définition, les urgences sont des circonstances où l'information est loin d'être parfaite et l'impératif humanitaire ne peut souvent pas s'attendre à ce qu'elle le soit. Dans le même temps, l'action basée sur des informations insuffisantes ou erronées peut aggraver les crises. Il faut donc toujours maintenir un équilibre.

Le concept de cartographie de la pauvreté ou de la faim correspond à la représentation graphique des estimations de bien-être et de sous-alimentation pour des unités géographiques fortement désagrégées. Cette représentation géospatiale fait ressortir l'importance de la géographie et de la localisation en tant que déterminants de la sécurité alimentaire, de la pauvreté et de la vulnérabilité. Les exercices de cartographie, sur la base des progrès récents des méthodes d'estimation de petites zones, permettent l'identification de pôles de pauvreté ou de faim dans les petites zones administratives, villes, villages ou même quartiers. Au cœur de l'exercice se trouvent les données d'enquêtes participatives ou aux ménages, dont les résultats analytiques sont projetés sur des données de recensement. Des informations complémentaires provenant d'images satellite ou de cartes digitales permettent d'enrichir le contenu informatif des cartes et contribuent considérablement aux discussions relatives à l'élaboration de politiques et aux interventions en matière de lutte contre la pauvreté.

Analyse de base de la vulnérabilité

L'analyse de base est le principal composant des systèmes d'information sur la *sécurité alimentaire*. Comme le nom l'indique, il s'agit de comprendre les conditions d'existence et de subsistance, les vulnérabilités et les capacités à faire face aux risques, *tous* les risques, et aux dangers dans un lieu donné. Elle doit également incarner des références de base ou « normales » des indicateurs essentiels de sécurité et de crise alimentaires (telles que les niveaux « normaux » de production alimentaire des ménages et de prix des aliments de base). Une bonne analyse de base est difficile et chère. Il est ardu de calibrer les niveaux d'analyse car la zone couverte est toujours importante, alors que les crises surviennent toujours à un niveau plus localisé.

L'absence d'informations de base est souvent considérée comme une contrainte majeure à la planification de réponses adaptées – l'évaluation des besoins permettant de connaître la gravité d'une situation, mais pour formuler l'intervention adaptée, il faut disposer d'informations sur l'ampleur de la situation de « crise » par rapport à une situation « normale » (de base). Il est difficile d'évaluer l'échelle et la spécificité idéales de l'analyse de base car on ne sait jamais où les catastrophes vont survenir.

Alerte précoce

L'alerte précoce est l'information nécessaire à la *prédiction*, à la *détection précoce* et à *l'atténuation* des impacts des chocs afin que ceux-ci ne dégénèrent pas en crise humanitaire ou pour déployer des ressources d'évaluation des besoins s'il y a une crise. Plus fondamentalement, c'est l'information sur la base de laquelle une intervention précoce doit être mobilisée. L'alerte précoce doit être une activité permanente (surveillance). La couverture doit être large, en termes de géographie et de risques. Cela signifie qu'elle consiste généralement en une analyse des tendances d'un certain nombre d'indicateur spécifiques comparées à l'information de base.

Durant les trente dernières années, l'alerte précoce a été la priorité de l'information de crise, bien qu'elle ait souvent également consisté en une évaluation des besoins. L'alerte précoce s'est grandement améliorée la plupart du temps dans le cadre de programmes de grande envergure au niveau national (unité d'analyse de la sécurité alimentaire en Somalie, par exemple) ou internationale (réseau de systèmes d'alerte précoce de famine (FEWSNET), réseau d'alerte et d'intervention précoces de conflits (CEWARN)). Les gouvernements nationaux sont souvent en charge de l'alerte précoce au sein des pays, mais ils ne sont pas toujours capables de remplir leur rôle. Bien que la capacité à générer des informations d'alerte précoce soit devenue la spécialité de quelques agences, la capacité d'analyse et de synthèse de cette information incombe à l'ensemble de la communauté humanitaire.

Une contrainte majeure est la question de l'interprétation des informations d'alerte précoce de manière objective et impartiale. La classification intégrée de sécurité alimentaire et de phases humanitaires tente de synthétiser une série d'indicateurs au sein d'un système de classification unique permettant de déterminer des degrés de gravité dans divers contextes, permettant de réagir aux crises de manière impartiale et selon les besoins. Cet aspect de l'outil s'appuie sur une méta-analyse du « résultat » ou des indicateurs de statut (tels que la prévalence de la malnutrition, les taux de mortalité, la sécurité alimentaire, les avoirs et la capacité à faire face). L'outil s'attache donc à une analyse en situation et à la comparaison de diverses situations. Il s'inspire donc d'un précédent système de classification développé par Howe et Devereux (2002).

Évaluation des besoins d'urgence

Comme le nom l'indique, il s'agit des informations permettant de quantifier les besoins immédiats d'aide d'urgence afin que l'intervention soit adaptée : nombre de personnes affectées, type d'aide nécessaire, quantités, durée de l'aide, groupes cibles et durée. Elle peut

porter sur des interventions de sauvetage uniquement ou sur la subsistance et les facteurs sous-jacents. La méthodologie ENA s'améliore, mais elle continue à pâtir de son manque de crédibilité. Il s'agit du principal domaine d'information devant être renforcé selon le projet du PAM de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC). À ce jour, les méthodologies varient de simples listes de vérification à des procédures analytiques plus complexes telles que l'analyse de l'économie des ménages. Les orientations révisées fournissent des normes d'évaluation actualisées en matière de sécurité alimentaire, d'aide alimentaire et de nutrition. Le manuel d'évaluation d'urgence de la sécurité alimentaire a été révisé par le PAM en 2005, ainsi qu'en 2008. Notons également qu'elle s'inscrit dans l'évaluation de la sécurité alimentaire et de la subsistance au sens large.

5. Vers des interventions plus efficaces

La plupart des décideurs s'accordent pour affirmer que l'intégration de la préparation, de l'atténuation et de la prévention des catastrophes dans le développement de politiques est essentielle afin de réduire la vulnérabilité des populations humaines face aux catastrophes naturelles. Cependant, les secours sont très « visibles », orientés sur l'action, faciles à quantifier – distribution de tonnes d'aliments, nombre d'abris expédiés pour les familles – et facilement justifiables auprès des donateurs. Toutefois, afin de faire face aux crises prolongées, les programmes de secours à court terme doivent s'accompagner de mesures portant sur les causes de l'insécurité alimentaire. Les interventions doivent s'appuyer sur les institutions locales et des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance afin de parvenir à des solutions plus durables. L'architecture actuelle de l'aide doit être plus flexible et soutenir des interventions et des approches de développement à plus long terme, même dans des situations de crise aiguë. De nombreux facteurs contribuent à la mauvaise réputation de l'action en situation de crise prolongée. Les donateurs n'ont pas les instruments leur permettant d'obtenir de meilleurs résultats. La plupart des interventions actuelles s'inscrivent dans trois catégories : (i) l'aide humanitaire, qui néglige les considérations de long terme ; (ii) l'aide au développement, qui dépend d'institutions étatiques bien établies ; et (iii) les activités de développement des nations, qui se focalisent davantage sur la restauration du secteur public que sur la source du problème. Aucun de ces instruments ne peut à lui seul combattre efficacement l'insécurité alimentaire. Les crises prolongées appellent plutôt une approche intégrée du développement et de l'intervention humanitaire. Les programmes de secours d'urgence devraient s'accompagner d'efforts de prévention et d'atténuation des risques de crises futures. Ces initiatives doivent renforcer le cadre institutionnel des pays tout en s'attaquant aux causes de l'urgence à long et à court terme. Les décideurs politiques doivent donc intervenir à deux niveaux : améliorer l'accès à la nourriture via des mesures de soutien immédiat et lutter contre les causes profondes de la crise via des interventions structurelles à plus long terme. En la matière, une meilleure coordination de l'ensemble des parties prenantes est extrêmement importante. Le renforcement de la participation des partenaires et des institutions locales sera l'un des éléments clés permettant de briser le cercle vicieux des urgences continues et perpétuelles. Bien plus, l'architecture actuelle de l'aide doit être revue, afin de faire efficacement le lien entre les interventions de long et de court terme²³.

Les systèmes d'alerte précoce nationaux et régionaux capables de prédire les catastrophes imminentes doivent être renforcés ou développés là où ils n'existent pas encore, ainsi que mieux faire le lien entre prise de décision et intervention. Afin de faire le lien entre données météorologiques et informations nutritionnelles, épidémies culturelles et animales et prix du

²³ Alinovi, L., Hemrich, G., & Russo, L. (eds), 2008, « *Beyond Relief: Food Security in Protracted Crisis*. FAO et Practical Action Publishing, Rugby, R-U.

marché, les systèmes doivent puiser leurs informations à tous les niveaux, y compris auprès des communautés. Afin d'atténuer la volatilité, le ratio de stock disponible de produits alimentaires doit être amélioré en créant les conditions d'augmentation de la production et de constitution de stocks adaptés. De plus, les restrictions aux exportations de produits alimentaires de base doivent être découragées. Cela impliquera une réponse via la transparence du marché (information sur la production, les réserves, les prix, etc.), la promotion de l'entreposage et des réserves alimentaires locales et nationales là où elles s'imposent et peuvent être constituées. Les impacts de la volatilité des prix peuvent être atténués via une série de mesures, dont l'établissement de filets de sécurité échelonnables, des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, l'utilisation d'assurances (météorologiques, indexées) et le renforcement des capacités d'utilisation d'instruments de gestion des risques sur les prix²⁴.

²⁴ IFPRI, « *Below T. 2010, Micro-level practices to adapt to climate change for African small-scale farmers* », http://www.preventionweb.net/files/12863_IFPRIfeb2010.pdf

Sélection des ressources en ligne

Banque mondiale

Collier P. and Hoeffler A. 2002, Aid, Policy and Growth in Post-Conflict Societies
<http://siteresources.worldbank.org/INTLICUS/64137337-1094570513360/20250798/Collier%20-%20Aid%20Policy%20and%20Growth%20in%20Post-Conflict%20Societies.pdf>

Words into Action: A Guide for Implementing the Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters. (April 2007)
http://gfdrr.org/docs/HFA_Guide_Words-into-Action.pdf

Commission européenne

Humanitarian food assistance Communication COM(2010) 126
http://ec.europa.eu/echo/files/policies/foodaid/HFA_Communication_220310.pdf

L'assistance alimentaire humanitaire Communication COM(2010) 126
http://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/Food_Assistance_Comm_fr.pdf

Humanitarian food assistance Staff working document 2010
http://ec.europa.eu/echo/files/policies/foodaid/HFA_SWD_220310.pdf

Communication from the Commission to the Council and the European Parliament- An EU policy framework to assist developing countries in addressing food security Challenges COM(2010) 127
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_EN.PDF

Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen -Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire COM(2010) 127
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_FR.PDF

Convention relative à l'aide alimentaire

Food Aid Convention (1999)
<http://www.foodaidconvention.org/Pdf/convention/iga1995.pdf>

Convention relative à l'aide alimentaire (1999)
http://www.foodaidconvention.org/Pdf/convention/facjuly09_f.pdf

Conseil européen

Council regulation (EC) No 1257/96 of 20 June 1996 concerning humanitarian aid (as amended by Reg 1882/2003 and Reg 219/2009)
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1996R1257:20090420:EN:PDF>

Règlement (CE) N° 1257/96 du conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1996R1257:20090420:FR:PDF>

FAO

The state of Food Insecurity in the world 2008
<http://www.fao.org/docrep/011/i0291e/i0291e00.htm>

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0291f/i0291f00.pdf>

Sécurité alimentaire dans un contexte de crise prolongée: Que peut-on faire? CE-FAO, 2008

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ak057f/ak057f00.pdf>

Integrated Food Security and Humanitarian Phase Classification. Technical Series Report No. IV.11, 2006

<http://www.fsasomali.org/uploads/Other/785.pdf>

When Emergencies Last For Decades: How to Improve Food Security In Protracted Crises. Policy Brief 7 2010

[http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/OCHA-836LLR/\\$file/FAO_feb2010.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/OCHA-836LLR/$file/FAO_feb2010.pdf?openelement)

FICR (Fédération international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge)

Hunger, disaster, hope: rethinking humanitarian action in Africa. Advocacy report 2009

[http://www.ifrc.org/meetings/statutory/ga/ga09/Reports/177700-BiA-Report-EN%20\(2\).pdf](http://www.ifrc.org/meetings/statutory/ga/ga09/Reports/177700-BiA-Report-EN%20(2).pdf)

Global Humanitarian Assistance

Good Humanitarian Donorship (GHD) Indicator Report 2009

<http://globalhumanitarianassistance.org/uploads/ghd-indicators-report-2009.pdf>

Update- Global Humanitarian Assistance, February 2010

http://www.globalhumanitarianassistance.org/uploads/gha-update-web-feb-2010_0.pdf

Global Public Policy Institute

Stoddard A. 2009, Beyond the Transatlantic Divide: Deepening Western Cooperation and Broadening Donor Engagement in International Humanitarian Assistance

http://www.disastergovernance.net/fileadmin/gppi/Stoddard_2009_Transatlantic_Divide.pdf

Poulin B. 2009, Supporting Local Ownership in Humanitarian Action

http://www.disastergovernance.net/fileadmin/gppi/GPPiPPR_local_ownership_2009.pdf

Steets J. 2009, Improving Humanitarian Assistance: A Transatlantic Agenda for Action

http://www.disastergovernance.net/fileadmin/gppi/RTB_action_paper.pdf

Gouvernance des désastres

Binder A. 2008, Concept Paper: Improving Humanitarian Performance through the Implementation of Lessons Learned,

http://www.disastergovernance.net/fileadmin/gppi/Andre_Binder_RTb_Concept_Paper_draft_web.pdf

Steets J, Hamilton S. 2009; Humanitarian Assistance: Improving U.S.-European Cooperation,

http://www.disastergovernance.net/fileadmin/gppi/Humanitarian_Assistance_EU-US-Cooperation.pdf

IFPRI

Meinwen-Dick R. and Di Gregorio M. 2004, Collective Action and Property Rights for sustainable development, System-Wide Program on Collective Action and Property Rights (CAPRI) Briefs

<http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/focus11.pdf>

Below T. 2010, Micro-level practices to adapt to climate change for African small-scale farmers

http://www.preventionweb.net/files/12863_IFPRIfeb2010.pdf

IGAD

Enhancing disaster risk management capabilities in the IGAD region (Apr 2002)

<http://www.unisdr.org/africa/af-partners/docs/IGAD-Consolidated-report-national-workshops.doc>

IIED

Swiderska K. 2008, The Governance of Nature and the Nature of Governance: Policy that works for biodiversity and livelihoods

<http://www.iied.org/pubs/pdfs/14564IIED.pdf>

IISD

Riché B. 2009, Climate related vulnerability and adaptive capacity in Ethiopia's Borana and Somali communities

http://www.iisd.org/pdf/2010/climate_ethiopia_communities.pdf

ODI

Levine S. and Chastre C. 2004, Missing the Point: An Analysis of Food Security Interventions in the Great Lakes, (Simon Levine and Claire Chastre) Network Paper 47

<http://www.odihpn.org/documents%5Cnetworkpaper047.pdf>

Harmer A. and Martin E. 2010, Diversity in donorship: field lessons. HPG Report 30

<http://www.odi.org.uk/resources/download/4802.pdf>

Sarah Bailey S. 2009, Early recovery: an overview of policy debates and operational challenges. HPG Working Paper

<http://www.odi.org.uk/resources/download/4617.pdf>

PNUD

Reducing disaster risk, a challenge for development. Global report 2004

http://www.undp.org/cpr/disred/documents/publications/rdr/english/rdr_english.pdf

Jordan Ryan 2009, The hope agenda for countries in crisis.

http://www.undp.org/cpr/documents/hope_agenda.pdf

Programme mondial alimentaire

EFSA: The Emergency Food Security Assessment Handbook 2009

<http://www.wfp.org/content/emergency-food-security-assessment-handbook>

Devereux S. 2006, Distinguishing Between Chronic and Transitory Food Insecurity in Emergency Needs Assessments

<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp085331.pdf>

Résister à la tourmente: Achats locaux

http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/liaison_offices/wfp199020.pdf

Les Achats au service du progrès" : Rapprocher les agriculteurs des marchés

http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/liaison_offices/wfp190887.pdf

Rapport Européen sur le Développement

The European Report on Development 2009: overcoming fragility in Africa
http://erd.eui.eu/media/fullreport/ERD%202009_EN_LowRes.pdf

Rapport Européen sur le Développement 2009: vaincre la fragilité en Afrique
http://erd.eui.eu/media/ERD%20Report_FR.pdf

Réseau d'information sur les terres arides (ALIN)

Joto Afrika - Disaster risk and climate change in Africa, April 2010
<http://www.eldis.org/vfile/upload/1/document/1005/JotoAfrika3.pdf>

Réseau pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Sahel et Afrique de l'ouest)

Charter for Food Crises Prevention and Management, (June 2009)
http://www.food-security.net//medias/File/FoodAidCharter_FinalVersion_English_June30_2009.pdf

Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires (Juin 2009)
http://www.food-security.net//medias/File/CharteAideAlimentaire_VersionFinale_Francais_30_Juin_2009.pdf

ReliefWeb

Ethiopia – Complex Emergency (USAID, Situation Report #4 2010)
[http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/AMMF-82QTQ6/\\$File/full_report.pdf](http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/AMMF-82QTQ6/$File/full_report.pdf)

Food Security in Protracted Crises: What can be done? (EC-FAO, 2008)
[http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/OCHA-7QEBMH/\\$file/FoodSecurity.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/OCHA-7QEBMH/$file/FoodSecurity.pdf?openelement)

Harvey P., Haver K., Hoffmann J. and Murph B. 2010, Delivering money – Cash transfer mechanisms in emergencies. The Save the Children Fund
[http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/SNAA-8449F6/\\$file/Delivering_Money_low_res.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/SNAA-8449F6/$file/Delivering_Money_low_res.pdf?openelement)

SADC

Masamvu K. 2006 Review of the SADC Strategy for Disaster Risk
<http://ochaonline.un.org/OchaLinkClick.aspx?link=ocha&docId=1095645>

Union africaine

Tadesse M. 2010, The African Union and security sector reform : a review of the post-conflict reconstruction & development (PCRD) policy
<http://library.fes.de/pdf-files/bueros/aethiopien/07117-inf.html>

Africa regional strategy for disaster risk reduction (July 2004)
<http://www.unisdr.org/africa/af-hfa/docs/africa-regional-strategy.pdf>

Sites web

Commission Européenne

Direction générale du développement et des relations avec les pays ACP (DG DEV)

http://ec.europa.eu/development/index_fr.cfm

Direction générale des relations extérieures (DG RELEX)

http://ec.europa.eu/external_relations/index_fr.htm

Direction générale service d'Aide Humanitaire (DG ECHO)

http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm

Organisations Internationales

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

<http://www.icrc.org/fre>

FAO- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

<http://www.fao.org/WAICENT/faoinfo/economic/gIEWS/french/index.htm>

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

<http://www.ifrc.org/fr/index.asp>

OMS-Organisation Mondiale de la Santé

<http://www.who.int/fr/index.html>

Agences de l'ONU

OCHA- Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies

<http://www.un.org/fr/mainbodies/secretariat/ocha.shtml>

ONU-Action Humanitaire

<http://www.un.org/fr/humanitarian/>

Organisation des Nations Unies Section de la Cartographie

<http://www.un.org/Depts/Cartographic/french/htmain.htm>

PNUE- Programme des Nations Unies pour l'environnement

<http://www.unep.org/french/>

UNICEF

<http://www.unicef.org/french/>

UNHCR-Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home>

Réseaux d'Informations

GEO_Portail de données

<http://geodata.grid.unep.ch/>

ONU- Section de la Cartographie

<http://www.un.org/Depts/Cartographic/french/htmain.htm>

Organisation météorologique mondiale

<http://www.meteo.fr/test/gratuit/wwis/index.htm>

ROSA- Réseau opérationnel de sécurité alimentaire

<http://www.reseau-rosa.eu/>

World Gazetteer

<http://gazetteer.de/wg.php?x=&lng=en&des=wg&srt=npan&col=abcdefghijklmnoq&msz=1500&men=home&lng=fr>

ONG

ACTED –Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

www.acted.org

Action Contre la Faim

<http://www.actioncontrelafaim.org/>

CARE

<http://www.carefrance.org/>

CARITAS

<http://www.caritas.org/fr/index.html>

CONCORD

<http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=4>

Handicap International

<http://www.handicap-international.fr/>

IUCN - Union internationale pour la conservation de la nature

<http://www.iucn.org/fr/>

Médecins Sans Frontières

<http://www.msf.fr/>

PLAN

<http://www.planbelgique.be/>

Glossaire²⁵

Aléas naturels

Processus ou phénomène naturel qui peut causer des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, la perte de moyens de subsistance et de services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages à l'environnement.

Alerte précoce

La fourniture de l'information opportune et efficace, de l'organisation, qui permet aux individus exposés à un risque de prendre des mesures pour éviter ou réduire leur risque et se préparer à une intervention efficace.

Alerte rapide

Ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportun et utile des bulletins d'alerte permettant à des individus, des communautés et des organisations menacées par un danger, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommage ou de perte.

Agenda pour la protection

Un programme d'action comportant six objectifs spécifiques pour améliorer la des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le monde entier, accepté par le UNHCR et les États dans le cadre du processus de consultations mondiales, approuvé par le Comité exécutif en Octobre 2002, et accueillie par l'Assemblée générale.

Asile

L'octroi, par un État, de la protection sur son territoire à des personnes provenant un autre État qui fuient la persécution ou qui courent un grave danger. Une personne qui reçoit le droit d'asile peut être un réfugié. Une personne qui a quitté son pays d'origine et qui a demandé à être reconnue comme réfugié dans un autre pays et dont la demande du statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision finale de la part du pays auquel elle a été demandée, est un demandeur d'asile. Les demandeurs d'asile ont normalement le droit de rester sur le territoire du pays d'asile jusqu'au moment où une décision est prise à leur sujet et ils devraient être traités conformément aux normes fondamentales des droits humains.

Assistance

Aide fournie à l'adresse physique, matérielle et les besoins juridiques des personnes intéressées. Il peut s'agir de produits alimentaires, des fournitures médicales, vêtements, abris, semences et outils, ainsi que la fourniture d'infrastructures, tels que les écoles et les routes. «Assistance humanitaire» se réfère à l'assistance fournie par les organisations humanitaires à des moyens humanitaires (par exemple, non-politique, et non militaire). Dans la pratique, l'UNHCR prend en charge l'assistance et complète la réalisation des objectifs de protection.

Assistance humanitaire

Une aide qui vise à sauver des vies et alléger les souffrances d'une population touchée par une crise. L'assistance humanitaire doit être fournie conformément aux principes humanitaires fondamentaux - humanité, impartialité et neutralité - tels qu'établis dans la résolution 46/182 de l'assemblée générale. De

²⁵ <http://www.un.org/fr/>
http://www.preventionweb.net/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf
http://www.irma-grenoble.com/05documentation/06glossaire_index.php?lettre=S#cible9
www.unicef.org/.../Session%201%20Introduction%20a%20l'Action%20Humanitaire/.../1
<http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/html/ihl>
<http://www.unisdr.org/eng/hfa/docs/HFA-brochure-French.pdf>

plus, les Nations Unies veulent apporter une assistance humanitaire dans le respect total de la souveraineté des États. L'assistance peut être divisée en trois catégories : assistance directe, assistance indirecte et appui aux infrastructures, selon le degré de contact avec la population touchée.

Capacité

Une combinaison de toutes les forces et les ressources disponibles au sein d'une communauté, la société ou l'organisme qui peut réduire le niveau de risque, ou les effets d'une catastrophe.

Capacité d'adaptation

Les moyens par lesquels les personnes ou les organisations utilisent les ressources disponibles et les capacités pour faire face aux conséquences néfastes qui pourraient conduire à une catastrophe.

Carte de risques

Une carte de risques est une carte d'une communauté ou d'une zone géographique qui identifie les lieux et les structures qui pourraient être lésés dans le cas d'un danger.

Catastrophe

Une perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou une société causant de vastes pertes humaines, matérielles ou environnementales des pertes économiques qui dépassent la capacité de la communauté concernée ou de la société à faire face à ses propres moyens.

Complexe d'urgence

Une crise humanitaire multiforme dans un pays, région ou une société où il y a un effondrement substantiel ou total de l'autorité résultant de conflits internes ou externes et qui nécessite une approche multisectorielle et internationale qui va au-delà du mandat ou de la capacité d'un seul organisme et / ou organisme international. Ces situations d'urgence ont en particulier, un effet dévastateur sur les enfants et les femmes, et appellent à une gamme complexe de réponses.

Coordination Humanitaire

Une approche basée sur l'idée qu'une intervention cohérente dans une situation d'urgence augmente au maximum ses bénéfices et réduit au minimum les lacunes potentielles. Dans chaque pays, la coordination de l'assistance humanitaire des Nations Unies est confiée au coordonnateur résident et au coordonnateur humanitaire des Nations Unies. L'OCHA, sous la direction du coordonnateur des secours d'urgence, est responsable de la coordination d'une intervention humanitaire en cas de crise ; il assume ce rôle conformément aux politiques et structures approuvées, établies par l'IASC

Déplacement

Déracinement forcé ou volontaire de personnes qui ont été forcées de quitter de leurs foyers à cause de conflits violents, de violations des droits humains et d'autres événements traumatisants, ou la menace de ceux-ci

Législation en matière de catastrophes naturelles

L'ensemble de lois et règlements qui régissent la responsabilité de gestion des catastrophes dans les différentes phases de la catastrophe.

Droit international humanitaire (DIH):

L'ensemble des règles qui, pour des raisons humanitaires, vise à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou ne participent plus aux hostilités et restreint les moyens et méthodes de guerre en interdisant les armes qui ne font pas de distinctions entre les combattants et les civils ou les armes et les méthodes de guerre qui causent des blessures, souffrances et/ou dégâts inutiles. Ses règles doivent être respectées non seulement par les gouvernements et leurs forces armées, mais aussi par les groupes d'opposition armée et toute autre partie à un conflit. Les quatre Conventions de Genève de 1949 et leurs deux Protocoles additionnels de 1977 sont les principaux instruments du droit humanitaire.

Prévention secours

Se compose de toutes les activités prises en prévision d'une crise pour accélérer les interventions d'urgence efficaces. Cela comprend la planification d'urgence, et couvre également le stockage, la création et la gestion de capacités de réserve et la formation du personnel et des partenaires dans les interventions d'urgence.

Fonds de Réponse d'Urgence - Emergency Response Fund (ERF)

Un ERF est un fond géré par l'OCHA généralement mis en place avec la contribution de plus d'un gouvernement donateurs. L'ERF a pour objectif de fournir un financement flexible et rapide aux acteurs dans le pays pour répondre aux besoins urgents et imprévus des besoins humanitaires.

État de préparation

Les connaissances et les capacités développées par les gouvernements, les professionnels d'intervention et autres organisations concernées, les communautés et les individus, de manière à anticiper efficacement, à réagir et à récupérer, des impacts probables, imminents ou en cours.

Evaluation

L'ensemble des activités nécessaires pour comprendre une situation donnée, à travers la collecte, la mise à jour et l'analyse des données relatives à la population d'intérêt (besoins, capacités, ressources) ainsi que l'état des infrastructures et conditions socio-économique associées à un endroit ou zone donnée.

Gestion des mesures d'urgence

Organisation et gestion des ressources et des responsabilités pour traiter tous les aspects de l'urgence, notamment la préparation, l'intervention et les premiers pas vers le redressement.

Gestion des risques

Approche systémique et pratique managériale pour limiter les dommages et les pertes potentiels

Gestion des risques

Approche systémique et pratique managériale pour limiter les dommages et les pertes potentiels à travers un processus d'évaluation des risques et l'élaboration de stratégies et d'actions spécifiques pour contrôler et réduire les risques.

Gestion des risques de catastrophes

Processus de recours systématique aux directives, compétences opérationnelles, capacités et organisation administratives pour mettre en œuvre les politiques, stratégies et capacités de réponse appropriées en vue d'atténuer l'impact des aléas naturels et risques de catastrophes environnementales et technologiques qui leur sont liées.

Assistance humanitaire globale

GHA est un projet indépendant créé par les initiatives de développement en 1999 pour surveiller le financement de l'action humanitaire.

Plateforme humanitaire globale

Un forum lancé en Juillet 2006 pour mettre sur un pied d'égalité les trois grandes familles de la communauté humanitaire: les organisations non gouvernementales, la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Organisation des Nations Unies et des organisations internationales afin de renforcer l'efficacité de l'aide humanitaire action.

Initiative « Good Humanitarian Donorship »

L'initiative Good Humanitarian Donorship (GHD) a été lancée en juin 2003 par 16 gouvernements donateurs, dont le Canada, et divers organismes et agences humanitaires dans le but d'améliorer les réactions de la communauté internationale aux crises humanitaires à travers le monde. Il s'agit d'une initiative à long terme qui a pour but d'encourager les gouvernements donateurs à faire preuve de plus de transparence et de cohérence dans leurs interventions face aux crises. L'initiative GHD a pour objet

d'assurer une action humanitaire rentable, efficace et opportune, qui tient compte des besoins des gens touchés par une crise et soit conforme aux principes d'impartialité, de compassion et de neutralité

Contributions en nature

Apport non financier, en nature, comme le don de matériel (tentes...), dons alimentaires, détachement de personnel).

Intervention Humanitaire

Même s'il n'y a pas de définition internationalement acceptée de l' « intervention humanitaire », il s'agit d'une doctrine généralement comprise comme signifiant une action coercitive, entreprise par des États, qui implique l'usage de la force armée dans un autre État sans le consentement de son gouvernement, avec ou sans l'autorisation du conseil de sécurité des Nations Unies, afin d'empêcher des violations graves et massives des droits humains ou du droit international humanitaire ou d'y mettre fin.

Mesure d'atténuation de catastrophe

Un ensemble de mesures pour réduire ou limiter l'impact des catastrophes naturelles en réduisant la vulnérabilité sociale, fonctionnelle ou physique.

Catastrophes Naturelles

Les catastrophes naturelles sont des événements provoqués par des catastrophes qui affectent gravement la société, l'économie et / ou de l'infrastructure d'une région. Selon la vulnérabilité des populations et la capacité d'intervention locales, les catastrophes naturelles posent des défis et des problèmes de nature humanitaire.

Opérations Humanitaires

Opération réalisée pour soulager les souffrances humaines, spécialement dans les circonstances où les autorités responsables de la zone ne peuvent pas, ou ne veulent pas, fournir les services adéquats aux populations civiles

Organisation non-gouvernementale :

Une entité organisée qui fonctionne indépendamment d'un État ou d'un gouvernement et qui ne le représente pas. Il s'agit normalement d'organisations consacrées aux causes humanitaires et des droits humains.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDP)

Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

Population à risque

Une population bien définie dont la vie, la propriété et les moyens de subsistance sont menacés par des risques donnés.

Reconstruction post-conflit

Un terme générique référant à la reconstruction d'une société à la suite d'un conflit. Les infrastructures doivent être réparées ou reconstruites, les institutions gouvernementales doivent être réformées, les traumatismes psychiques de civils et les combattants doivent être traités, l'économie doit redémarrer, les réfugiés doivent être rapatriés, la réconciliation entre les belligérants doit être initiée, la justice doit être livrée.

Transition post conflit

La période qui suit immédiatement la cessation des conflits pendant laquelle des besoins humanitaires doivent toujours être satisfaites et les programmes tels que le désarmement, la démobilisation, la réintégration la réinsertion et reconstruction des infrastructures restent à un stade précoce. Cette période peut également comprendre le transfert temporaire des fonctions gouvernementales à une administration transitoire des Nations unies.

Prévention

Ensemble d'activités permettant d'éviter complètement l'impact négatif des aléas, et de minimiser les catastrophes environnementales, technologiques et biologiques qui leur sont associées.

Reconstruction

Un ensemble d'activités visant à atteindre à moyen à long terme de récupération des composants et des structures qui ont été touchés par une catastrophe ou urgence.

Redressement

La restauration, l'amélioration, l'installation de moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés touchées par des catastrophes, y compris les efforts visant à réduire les facteurs de risque.

Réfugié

Personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

Réhabilitation

Un ensemble de mesures visant à rétablir des conditions normales de vie grâce à la réparation et le rétablissement des services essentiels interrompus ou dégradés par une catastrophe ou une urgence.

Réintégration

Un processus qui permet aux rapatriés de retrouver la santé physique, sociale, la sécurité juridique et matérielle nécessaire à leur vie, leur subsistance et leur dignité.

Risque

La combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences négatives.

Réaction aux catastrophes

La fourniture de services d'urgence et de l'assistance publique pendant ou immédiatement après une catastrophe afin de sauver des vies, de réduire les impacts sur la santé, d'assurer la sécurité du public et de répondre aux besoins essentiels de subsistance des personnes touchées.

Risque de catastrophe

Potentiel de la catastrophe, en termes de vies humaines, des états de santé, des moyens de subsistance, des biens et services, qui pourraient se produire au sein d'une communauté ou une société, dans le futur.

Réduction des risques de catastrophe

Concept et pratique de la réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts pour analyser et gérer leurs causes, notamment par une réduction de l'exposition aux risques, qui permet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, la gestion rationnelle des terres et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables.

Secours

Assistance publique pendant ou immédiatement après une catastrophe afin de répondre aux besoins de survie et de subsistance de base. Il peut être d'urgence ou de durée prolongée.

Secours d'urgence

L'aide à la survie immédiate aux victimes de crises et de conflits violents. La plupart des opérations de secours sont lancées avec un préavis court et ont un délai court de mise en œuvre (les objectifs du projet sont généralement atteints dans l'année). L'objectif principal de secours d'urgence est de sauver des vies.

Système d'Information Géographique(SIG)

Le SIG est un système informatique permettant, à partir de diverses sources, de rassembler et d'organiser, de gérer, d'analyser et de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement contribuant notamment à la gestion de l'espace.

Acronymes

ACE	Evaluation et Classification des situations d'urgence
ACMAD	Centre africain des applications de la météorologie pour le développement
ACF	Action contre la faim
ACCA	Adaptation aux changements climatiques en Afrique
APD	Aide publique au développement
CE	Commission européenne
CEAH	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CERF	Fonds central d'intervention d'urgence
CER	Communautés économiques régionales
CEWARN	Mécanisme d'alerte et de réaction rapides aux conflits
CFW	Argent contre travail (Cash for work)
CHAP	Plan d'Action Humanitaire
CHF	Fonds humanitaire commun
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CRD	Division de la coordination et d'intervention
CSI	Indice des stratégies d'adaptation
CAD	Comité d'aide au développement
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DFID	Department for International Development (UK)
DIH	Droit international humanitaire
DIPCN	Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles
DIPECHO	Réduction des risques de catastrophes ECHO
DRS	Relations avec les donateurs
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECHO	Service d'aide humanitaire de la Commission européenne
ECO	Organisation de coopération économique
ECOSOC	Conseil économique et social des Nation Unies
EHRP	Plan d'intervention humanitaire d'urgence
ENA	Evaluation des besoins d'urgence
EPRS	Section de préparation et de réaction aux situations d'urgence (HCR)
ERCC	Centre de coordination des secours d'urgence
EVHAC	Corps volontaire européen d'aide humanitaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCA	Indice FCA (Identification des crises oubliées) de la DG ECHO
FEWS NET	Le Réseau du système d'alerte rapide aux risques de famine

FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FIDA	Fonds international de développement agricole
FFW	Travail contre nourriture, vivres contre travail (Food for work)
GHP	Dispositif mondial de l'aide humanitaire
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNA	Indice GNA (Global Needs Assessment) de la DG ECHO
GPAFS	Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
HCDH	Haut-commissariat aux droits de l'homme (ONU)
HFA	Cadre d'action de Hyogo (Hyogo Framework Action)
HRMS	Service de la gestion des ressources humaines
IATF/DR	Inter-Agency Task Force for Disaster Reduction
IDMC	Centre de contrôle des déplacements internes
IDRL	Législation internationale en matière de réponses aux catastrophes
IFPRI	Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
IRIN	Integrated Regional Information Networks/Réseaux intégrés d'information régionale
LRP	Approvisionnement local et régional en denrées alimentaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ODSG	Groupe des donateurs pour l'OCHA
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PDR	Prévention, Désarmement démobilisation réinsertion
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur du pays
PIB	Produit intérieur brut
PdC	Protection des civils
PPTTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unie pour l'environnement
RCC	Centre de coordination du sauvetage
REDLAC	Réseau des fonds environnementaux d'Amérique latine et des Caraïbes
RIACSO	Bureau d'appui régional des Nations Unies pour la coordination interinstitutions
ROAP	Bureau Régional pour l'Asie et le Pacifique
RLC	Bureaux régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes
ROSEA	Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe
ROWCA	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale
RRC	Réduction des risques de catastrophes dans le pays en développement
RRM	Mécanisme de Réponse Rapide
RRR	Option de réponse rapide (Rapid Response Reserve)
RUTF	Produits thérapeutiques prêts à l'emploi
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
SAP	Système d'alerte précoce
SARCOF	Forum régional sur l'évolution probable du climat en Afrique australe

SENAC	Renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence
SFP	Programme d'alimentation complémentaire
SMART	Système de suivi et d'évaluation normalisés des phases des secours et de la transition
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide
SOPAC	Commission des Sciences Appliquées de la Terre du Pacifique Sud
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
STERP	Programme d'urgence à court terme pour la relance
TFP	Programme d'alimentation thérapeutique
UA	Union Africaine
USAID	Agence américaine pour le développement international
UNDAC	Equipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNDSS	Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies
UN HABITAT	Programme des Nations Unies pour les «établissements humains
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIDO /ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
UNOOSA	Bureau des affaires spatiales des Nations Unies
UNOSAT	Images satellitaires des Nations Unies
UNSMS	Système de gestion de la sécurité de l'ONU
UNSSSS	Stratégie d'appui des NU pour la Sécurité et la Stabilisation United Nations Security and Stabilization Support Strategy
USAID	Agence américaine pour le développement international
VAM	Analyse et cartographie de la vulnérabilité (Vulnerability and mapping action)
VOICE	Organisations volontaires de coopération dans les situations d'urgence
PAM	Programme alimentaire mondial